

Peinture sur soie, un nom: Claire Sarrasin



Cécile Brosseau

■ Quand on parle de peinture sur soie, un nom vient spontanément à l'esprit, celui de Claire Sarrasin, la première Québécoise à élever cette technique au niveau de l'art. C'est à travers la pratique de toute une gamme de techniques: ballet, haute-couture, théâtre, costume, teinture, batik que cette femme versatile a découvert l'expression répondant le mieux à ses aspirations. Et maintenant, c'est à l'intégration de ses tableaux à l'environnement architectural qu'elle espère se consacrer.

«J'ai toujours rêvé de l'intégration d'œuvres d'art dans les édifices publics, une intégration permettant d'établir une communication entre les artisans, les artistes et les architectes» remarque Claire Sarrasin qui vient de donner une primeure à ses concitoyens de Verchères en exposant à l'église du village de Calixa-Lavallée les soies peintes destinées au Centre d'interprétation de la redoute Dauphine du Parc de l'artillerie, à Québec. Il s'agit de seize (16) tableaux faisant chacun, approximativement, douze (12) pieds sur trois (3). Les pièces

montées dans le temple à la façon d'un chemin de croix ont attiré des centaines de visiteurs.

Ce projet de la Redoute

La redoute, une ancienne caserne, construite entre 1710 et 1740, a servi comme telle jusqu'au début du 20^e siècle pour devenir à partir de ce moment, un arsenal. Le projet de la réfection de la redoute Dauphine est une initiative de Parcs Canada qui a fait appel à neuf (9) créateurs pour réaliser ces travaux.

«Il a d'abord fallu se familiariser avec cette période de l'Histoire. Heureusement, une documentation importante et adéquate fut mise à notre disposition. Pour ma part, je devais exprimer, à travers mes tableaux, des situations de l'époque dans le quotidien d'alors et les états d'âme qui pouvaient en découler. A cause de la vocation multiple de la redoute, les sujets ne manquaient pas depuis les visites royales jusqu'à la vie misérable des soldats qui devaient coucher trois par chambre et mangeaient fort mal si on en croit les archives» raconte Claire Sarrasin en sortant des photos de son porte-documents.

Il s'agit bien sûr, de ces pièces récemment exposées à l'église Calixa-Lavallée. La photo ne saurait cependant rendre la transparence de l'image. «Je crois que c'est cette qualité de transparence qui m'a valu d'accéder à ce projet. Dans la redoute, les tableaux seront placés entre deux vitres thermos et liés entre eux par des tiges d'acier. La redoute Dauphine est située à l'intérieur du Vieux Québec, à gauche de la porte Saint-Jean et l'ouverture officielle aura lieu au début de l'été. Ce projet de Parcs Canada peut se com-



Claire Sarrasin dont la renommée a depuis longtemps dépassé nos frontières dans le domaine de la teinture et surtout de la peinture sur soie. On pourra admirer plusieurs tableaux de l'artiste à la redoute Dauphine, au Parc d'artillerie dans le Vieux-Québec. photo Pierre McCann, LA PRESSE

parer à ceux de Fort-Chambly au Québec et de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse» remarque Mme Sarrasin qui tient à rendre hommage à toute l'équipe qui a travaillé à la restauration de la Dauphine. A Parcs-Canada, Jean-Paul Desjardins a assumé la responsabilité du projet tandis que la direction artistique était confiée à André Thibault. Jean-Marie Lelièvre agit comme scénariste et Pierre Potvin comme concepteur musical. Les autres participants étaient, en plus de Claire Sarrasin: Claude Roberge, Catherine Guay, Michel Gauthier, Wendell Denis, Denis Denoncourt, Michel Catudal, Marie-Josée Lanoix et Yvan Gaudin.

D'hier à demain

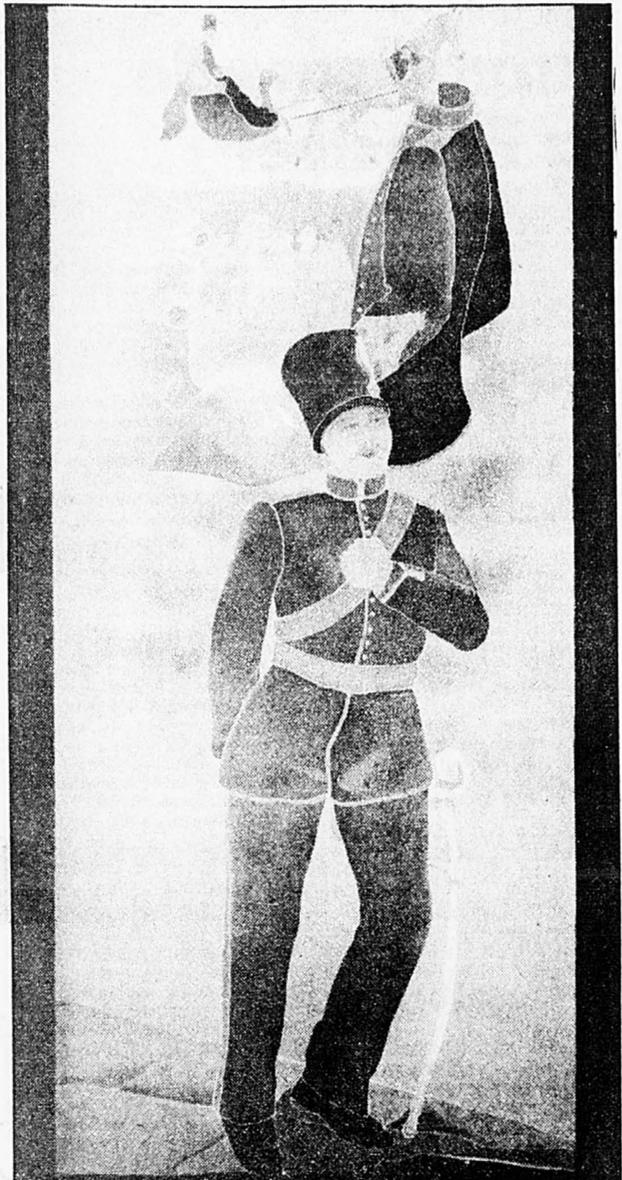
Claire Sarrasin mène une carrière si dense que seul un livre pourrait rendre justice à toutes les activités qu'elle a entreprises et réussies.

Diplômée de l'Institut des arts appliqués, elle ira d'abord vers le théâtre comme comédienne puis comme teinturière et costumière. Elle participera ainsi à plusieurs pièces de théâtre et films. Elle s'inscrira à l'école de Textiles de

Saint-Hyacinthe en option chimie-teinture et textiles. En 1973, elle effectue un voyage d'études en Europe comme boursière du Conseil des arts du Canada. Elle séjournera alors à Winterthur, en Suisse pour y effectuer des recherches sur les teintures anciennes, à Lyon, en France pour les textiles et pour un stage en batik aux ateliers des Trois soleils. L'année suivante, grâce à une aide du ministère québécois des Affaires intergouvernementales et de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre de Paris, elle reviendra en Europe, donnera des cours de teinture aux élèves de l'École nationale, fera un stage de teinture en Suisse et rencontrera, entre autres, le chef teinturier des tapisseries des Gobelins.

Tout en poursuivant son travail créateur, Claire Sarrasin fera de l'enseignement dans diverses institutions.

Tout cela se passait hier. Aujourd'hui, il y a la redoute Dauphine, et demain? Demain? Il y a un projet de voyage en Chine et au Japon, pays de la soie. Mais avant, il y a la décoration du clsc de Rivière des Prairies directement relié aux gens de l'âge d'or.



Un des tableaux de peinture sur soie réalisés par Claire Sarrasin pour le projet de réfection de la redoute Dauphine, au Parc d'artillerie, dans le Vieux-Québec.

À RETENIR

Au Centre des arts décoratifs

■ Jusqu'au 30 janvier, on peut admirer les murales de Gilbert Poissant au Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria. On se rappellera que Gilbert Poissant a remporté récemment le prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson décerné dans le cadre du Salon des métiers d'art.

Ateliers communautaires du Plateau

Jusqu'au 5 février, on peut s'inscrire à une mini-session de cours en sérigraphie, arts d'impression, gravure en relief, couleur, dessin, arts plastiques pour enfants. Une autre mini-session aura lieu au printemps. Pour plus de renseignements on écrit à AGVA, 5450

Bordeaux, Montréal H2H 2A8 ou on téléphone à 524-3474.

Au Musée McCord

Mme Shirley Cull Thomson, ph.d., a été nommée directrice du Musée McCord de l'université McGill. Elle entrera en fonctions lundi le 1^{er} février.

Elle détient un B.A. de l'université Western Ontario, une maîtrise en histoire de l'art de l'université du Maryland, et elle vient de terminer son doctorat à l'université McGill. Elle a également étudié à la Corcoran Gallery of Art à l'université de Paris.

Elle a travaillé 12 ans dans les deux langues officielles en France et au Canada pour l'UNESCO, l'OTAN et l'EUMC pour finalement devenir directrice et commissaire déléguée du pavillon de l'UNESCO à Terre des Hommes de 1978 à 1980. Elle a enseigné aux universi-

tés McGill et Concordia et a travaillé comme interviewer et commentatrice à Radio-Canada.

Le conseil d'administration du Musée McCord est persuadé que la nomination de Mme Thomson sera de bon augure pour l'avenir du Musée McCord, l'un des plus beaux legs de l'université aux gens de cette ville, de cette province et de ce pays.

Des expositions intéressantes

Le Newfoundland Museum possède une collection de près de 4,000 négatifs de verre allant de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle. Cette exposition sera constituée d'un choix de 80 épreuves modernes tirées à partir des plaques de verre originales dont les dimensions iront de 3 1/2 sur 4 1/4 à 11 sur 14. Les photos illustrent des paysages, des panoramas marins et des scènes de villages portuaires. L'on verra également des portraits d'Indiens, de pêcheurs, de familles de bûcherons des villages pauvres et des photos de riches marchands et de politiciens des villes cossues du Terre-Neuve victorien. Cette exposition aura lieu du 24 février au 28 mars.

S.H. Parsons, et après lui son fils Charles, étaient des photographes professionnels bien établis. S.H. Parsons a voyagé par train à travers la province et a photographié les gens, les paysages portuaires et les villes de Terre-Neuve. Ses photos de la ville de St-John sont les seuls documents sur la ville ayant survécu au grand incendie de 1892. Robert Holloway, professeur au St. John's Methodist College, était un photographe amateur et un scientifique. Armé de son appareil-photo, il a voyagé par bateau pour

La jeune fille aux fuseaux, deuxième édition

■ Dans l'article paru la semaine dernière sur Diane Desjardins, dentellière, un certain paragraphe aurait dû se lire comme suit: «Il y a quelques années, Anne Olivier, une jeune Québécoise, en tournée en Europe, s'arrête à Bruges et a le coup de foudre pour cette discipline. Elle décide de s'initier à cet art et passe quelques mois à travailler avec des dentellières pour qui le métier n'a plus de secrets. Quand la jeune femme revient au pays, elle a le goût de communiquer ce qu'elle a appris. Elle donne des cours au Centre des arts visuels. Diane Carrier (on avait écrit Diane Desjardins) partagera son enthousiasme, ira étudier en Europe et reviendra enseigner au Centre. Le directeur du cegep du Vieux-Montréal signale qu'il reste encore quelques places pour les cours de dentelle aux fuseaux. On peut s'y inscrire dès maintenant.

visiter de nombreux ports de Terre-Neuve et du Labrador. A sa mort en 1906, son fils et sa fille ont ouvert un studio. Elsie Holloway s'est taillé une grande renommée dans les années 1930 et 1940 pour ses portraits d'enfants et son travail de friche dans les nouvelles techniques photographiques.

Le McCord présentera également jusqu'au 28 février 1982 **L'Art de Nunstins**, une exposition de sculptures sur argillite attribuées à l'artiste haïda Tom Price, chef de Nunstins. L'exposition est organisée par le Queen Charlotte Island Museum. Le Musée McCord est situé au 690, rue Sherbrooke ouest, une rue à l'ouest de

la rue Université, et est ouvert tous les jours de 11h à 17h sauf les lundis et mardis. L'entrée est libre.

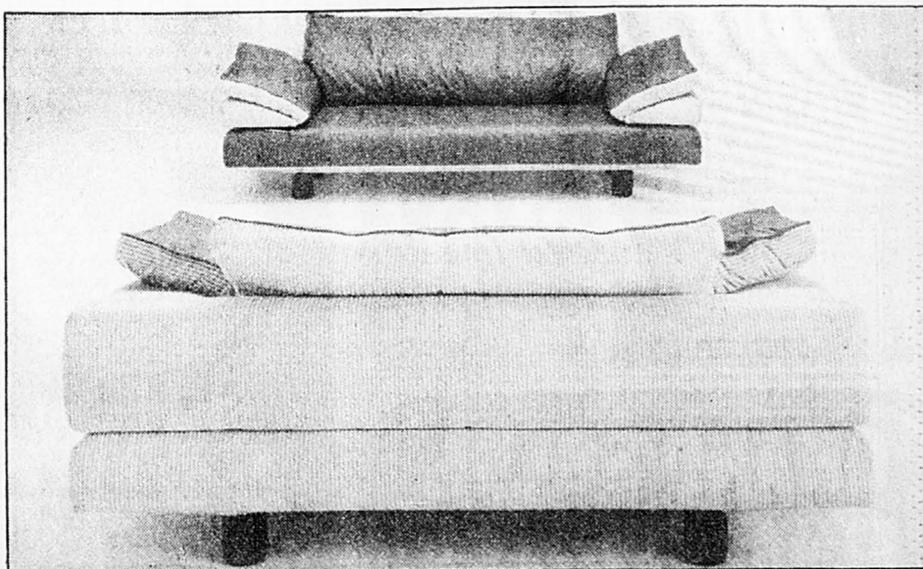
Le Salon du meuble de Montréal

La Super Exposition d'Ameublement promet de surpasser, du 28 avril au 3 mai, à la Place Bonaventure, son franc succès du printemps dernier. Selon son président, M. Gilles Martin, on attend cette fois plus de 100,000 visiteurs ayant à leur tête Dominique Michel qui, encore une fois cette année, parrainera l'Exposition.

La superficie de l'Exposition sera augmentée de 24%. Et com-

me l'an passé on pourra acheter, sous le même toit, tout ce qu'on y verra pour aménager son intérieur, depuis la peinture et les tapis jusqu'aux meubles, tentures, bibelots, appareils ménagers, éléments audio-visuels, etc. dans une profusion qui demeurera une présentation de qualité. Car c'est avec une grande rigueur dans la sélection que chaque exposant détaillant a été choisi pour son bon goût.

Plus grande, cette Exposition est en même temps plus jeune. Cette année on y ouvre une section spéciale aux futurs mariés, aux jeunes couples, à tous ceux qui aménagent pour la première fois.

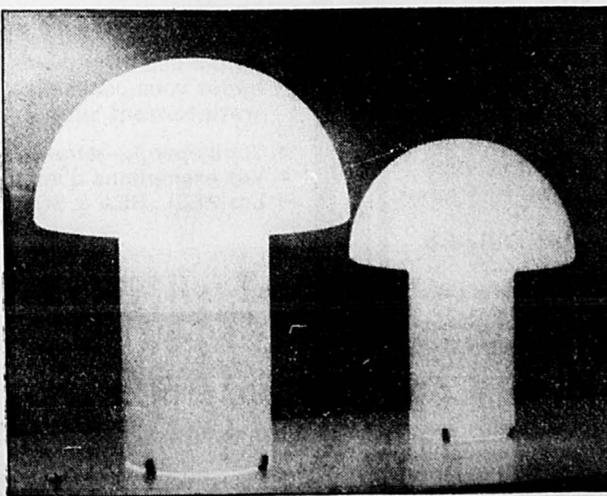


Le Château d'aujourd'hui de retour de Paris

■ Invité au Salon du meuble et au Salon du luminaire qui avaient

lieu la semaine dernière à Paris, M. Pol Pelletier, p.d.g. du Château d'aujourd'hui en a profité pour approvisionner ses boutiques en lampes intéressantes: des

lampes sculptures en bronze à abat-jour noir, créations de Jean Philippe mais aussi une série de lampes design tout à fait exceptionnelles de «verre lumière» (notre photo). M. Pelletier a également choisi des meubles laqués de la société Mahey et un nouveau mobilier de salon Steiner. Toutes ces nouveautés seront disponibles au château d'aujourd'hui dès le début du printemps.



À Saint-Eustache, on participe

■ Dans le cadre des Jeux d'hiver du Québec le département des activités culturelles de la ville de Saint-Eustache a fait appel à Laurent Tremblay, sculpteur et Alain Descarie, photographe,

pour animer des séances de sculpture sur glace auxquelles toute la population est invitée à participer ce week-end. Les allées des jardins de l'hôtel de ville, l'ancien manoir Glonebsky, ont été transformés en patinoire-promenade et on retrouvera des sculptures sur tout le parcours.

Les coupures frappant les handicapés multiplieraient de fait les coûts par 4

«Des économies de bouts de chandelle qui risquent de coûter cher.»

Voilà ce que pense Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, des modifications au règlement de l'aide sociale consignées dans le décret no 3446-81.

LILY TASSO

daté du 9 décembre 1981, et au sujet desquelles elle n'a pas été consultée. La mise en vigueur de ces nouvelles mesures, le 1er janvier 1982, a déjà commencé à affecter la qualité de vie des personnes handicapées, sinon leur santé, et les plaintes affluent...

Finis les droits acquis au remboursement du coût des services d'une aide auxiliaire familiale, d'une aide ménagère ou des services relatifs à la garde d'enfants. Les bénéficiaires de l'aide sociale ayant besoin de tels services doivent maintenant s'adresser à un CLSC ou à un CSS. L'OPHQ estime à 300 le nombre de personnes handicapées touchées par cette mesure.

L'une d'elles, une quadriplégique dont le mari est cardiaque, recevait jusqu'ici \$200 par mois pour une aide familiale. Hébergée, cette dernière acceptait de travailler 50 heures par semaine et d'être disponible 70 heures de plus, ce qui permettait au couple de vivre convenablement chez soi. Sans ces \$200, auxquels la bénéficiaire ajoutait \$30 mensuellement, la chose n'est plus possible, car le CLSC ne peut lui accorder que

neuf heures d'aide par semaine. Si cette dame décidait d'aller vivre en institution son séjour coûterait entre \$80 et \$220 par jour, soit entre \$36,500 et \$73,000 par an. «Plusieurs personnes handicapées ont déjà été réhospitalisées», souligne Mme Champigny-Robillard.

«Si seulement 10 p. cent des personnes handicapées ayant besoin d'aide à domicile étaient obligées de retourner vivre en institution, il en coûterait \$1,642,500 par an en se basant sur une moyenne de \$54,750 par personne. Actuellement, \$400,000 suffisent pour combler les besoins de toutes les 300 personnes handicapées concernées», explique, un porte-parole de l'OPHQ.

\$100 de moins aux hémodialysés

D'autre part, le supplément mensuel de \$100 aux familles à faible revenu, en cas d'hémodialyse (éparation du sang par un rein artificiel), est supprimé, sauf pour les familles monoparentales. «Que va faire le chef de famille quand c'est lui qui est hémodialysé?», se demande Paul Berthou, président de l'Association des insuffisants rénaux.

Ce qui scandalise M. Berthou, c'est que les hémodialysés bénéficiaires de l'aide sociale se sont vus privés de ces \$100 mensuels sans explication. Seule une feuille polycopiée contenant les «récentes directives ministérielles» leur est parvenue.

«C'est contraire à ce qu'on nous a dit au sommet socio-économique. M. Lazure y a annoncé une réforme de l'aide sociale, mais il a



Laurette Champigny-Robillard

affirmé publiquement que les personnes handicapées ne souffriraient pas de pertes de revenus», rappelle M. Berthou.

Le nouveau règlement accorde cependant \$300 pour l'installation à domicile d'un appareil d'hémodialyse prêt par l'hôpital. Mais M. Berthou doute fort que les bénéficiaires de l'aide sociale puissent profiter de cette mesure. Tout simplement parce qu'il faut pouvoir disposer d'une pièce spéciale pour l'appareil, que son installation est onéreuse — entre \$500 et \$600, soit le double du montant alloué — et que la liste d'attente est déjà longue. «À l'heure actuelle, une centaine de personnes en tout ont pu obtenir un appareil», dit-il.

\$300 au lieu de \$1,200 pour les stomatisés

Finis aussi les droits acquis par les bénéficiaires stomatisés de façon permanente ou temporaire, c'est-à-dire porteurs d'une dérivation du système urinaire ou intestinal, qui recevaient un supplément de \$100 par mois avant le 1er avril 1981.

Tous les stomatisés permanents relèvent dorénavant de la Régie

de l'assurance-maladie du Québec qui leur versera \$300 par an, car il s'agit d'un régime universel. Les bénéficiaires de l'aide sociale ne reçoivent donc plus que le quart du montant sur lequel ils pouvaient compter. Cette mesure touche les cas d'urostomie, d'iléostomie ou de colostomie permanentes.

Fort bien. Mais qui couvrira les frais supplémentaires? On nous dit que les bénéficiaires seront remboursés sur présentation de factures à la fin de l'année, si les montants excèdent les \$300 alloués. Mais que feront-ils s'ils n'ont pas les moyens de payer ces factures au moment voulu? C'est une question angoissante pour toutes les personnes touchées dans leur bien-être, si l'on peut s'exprimer ainsi, et dans leurs droits acquis. Et pour dire les choses comme elles sont, il ne s'agit pas ici de la qualité de la vie à l'avenir, mais d'une question de santé au jour le jour.

Quant aux bénéficiaires stomatisés de façon temporaire, ils sont admissibles à un montant de \$100 pour le mois de l'appareillage initial et de \$20 pour chacun des mois subséquents. C'est tout.

Nombreuses pertes de revenu

Les modifications aux règlements de l'aide sociale ont entraîné, pour les bénéficiaires, d'autres pertes de revenu dont voici quelques exemples:

- Abolition de la prime d'assurance-vie de \$5 par mois: elle touche 80 p. cent des bénéficiaires;
- Restrictions dans le transport par ambulance qu'il faut justifier par un certificat médical;
- Les montants minimaux à comptabiliser à titre de revenus de chambre et pension passent de \$40 à \$60 par mois pour un adulte, de \$60 à \$90 pour deux conjoints et de \$20 à \$30 pour chaque personne additionnelle.

LA PRESSE du 21 janvier a déjà dénoncé la suppression de la prime pouvant aller de \$10 à \$21,80, qui était accordée jusqu'ici aux personnes handicapées fréquentant un atelier thérapeutique,

Nombreux cas de surdité chez les travailleurs de la Foresteel

La situation est critique à la Foresteel ltée au chapitre de la surdité industrielle. Plusieurs travailleurs sont déjà sourds de façon irréversible, et les autres le deviendront si rien n'est fait dans des délais raisonnables pour éliminer le bruit à la source.

CONRAD BERNIER

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, les porte-parole des syndiqués de la Foresteel — celle-ci est une filiale à 100 p.c. de Marine Industries — ont en effet révélé que des examens audiométriques récents pour 23 travailleurs de l'usine — il s'agit d'une initiative syndicale — ont révélé que 18 d'entre eux étaient atteints de surdité industrielle. La moyenne d'âge de ces travailleurs était de 43 ans, et la moyenne des années d'exposition au bruit était de 10 ans.

Le 18 janvier dernier, l'exécutif du Syndicat des travailleurs de Foresteel, en collaboration avec l'équipe Santé au travail du CLSC Rivière-des-Prairies, l'Union des travailleurs accidentés de Montréal, ainsi que la Clinique des travailleurs de l'Est, ont déposé le dossier collectif à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) parce que convaincu que la surdité industrielle n'est pas le problème de quelques travailleurs, mais d'un nombre de plus en plus considérable de travailleurs.

«Depuis plusieurs années, ont déclaré les porte-parole syndicaux, nous nous sommes préoccupés des conditions dangereu-

ses de travail et des agents agresseurs — la poussière, l'éclairage, les gaz toxiques — pouvant affecter l'intégrité physique des travailleurs. Aujourd'hui, ce dossier collectif sur le bruit se veut le coup d'envoi d'une série d'actions et de revendications sur tout ce qui agresse, mutilé et empoisonne les travailleurs.»

Lors d'une enquête syndicale récente, menée avec le service du génie industriel de la CSN, les travailleurs de la Foresteel ont enregistré dans leur usine un bruit de fond de 92 décibels. De plus, ils ont pu vérifier que lorsque sont utilisés les marteaux à pression, les arc-air ou les polisseuses — ce qui est très fréquent — le bruit peut alors atteindre 108 décibels. La norme sécuritaire est de 75 dB.

Enfin, les travailleurs syndiqués de la Foresteel ont dénoncé «les solutions de la partie patronale» inefficaces et parfois même dangereuses, de même que les «supercheries» de la CSST qui, à leur avis, «fait la sourde oreille face au problème de la surdité industrielle» et reste, concrètement, «une compagnie d'assurance mutuelle pour les patrons».

Les travailleurs exigent l'élimination à la source du danger par une isolation adéquate, des périodes de repos plus longues, la reconnaissance par la CSST du diagnostic du médecin traitant choisi par le travailleur, des rajustements au chapitre des enquêtes industrielles, des critères de surdité à la CSST, des délais de traitement et des frais encourus par les examens audiométriques.

car elle a eu pour effet de les «démotiver». L'Office des personnes handicapées du Québec a déjà reçu beaucoup de plaintes et de demandes d'intervention à ce sujet.

Pour contrer les pertes de revenu qui leur sont nuisibles, les personnes handicapées n'ont d'autre ressource que de présenter une demande de plans de services à l'OPHQ. Mais il leur faut alors

faire face à «des délais inacceptables et extraordinaires, causés par la modestie de nos moyens», comme l'explique Mme Champigny-Robillard.

Le conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec est réuni actuellement afin d'étudier toute cette question, et faire ses recommandations au gouvernement.

La Régie du logement déménage son bureau de Montréal-Centre

Le bureau de la Régie du logement installé au Palais de justice et desservant le centre de Montréal déménage et occupera, à compter de lundi, 1er février, le rez-de-chaussée du 4200, boulevard Saint-Laurent, à l'angle de la rue Rachel, a fait savoir hier l'organisme gouvernemental.

Le numéro de téléphone de la régie, 873-7580, reste toutefois le même.

Seuls éléments à ne pas quitter le Palais de justice, la direction et les services administratifs,

qui demeureront au 11e étage de l'édifice de la rue Notre-Dame.

Autres bureaux

Par ailleurs, la régie rappelle qu'elle a également nombre d'autres bureaux dans l'agglomération montréalaise où l'on peut aussi s'adresser (1717 ouest, boulevard Saint-Martin à Laval; 4932, rue Wellington, à Verdun; 201, place Charles-Lemoyne, à Longueuil; 5199 est, rue Sherbrooke, au village olympique, pyramide de l'ouest; 201 est, boulevard Crémazie et, enfin, 6767, chemin de la Côte-des-Neiges).

REJET DU PROJET DE RÉFORME SCOLAIRE LAURIN

Les protestants prônent le statu quo

La communauté protestante ne veut rien entendre de la réforme scolaire du ministre Camille

MARIO FONTAINE

Laurin: elle réclame au contraire le maintien du statu quo, estimant que le système

actuel garantit ses droits scolaires mieux que tout autre modèle proposé à ce jour.

Le comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation a transmis un avis au ministre en ce sens, hier. Le comité se déclare lui-même porte-parole des intérêts scolaires de

cette communauté, et plusieurs organismes concernés gravitent autour de lui.

Le comité demeure sceptique à l'égard d'une restructuration majeure, et croit qu'une réorganisation rigoureuse des structures scolaires n'est ni nécessaire, ni souhaitable en ce moment. Une position qui, reconnaît sa présidente Patricia Crossley, rejoint celle de deux groupes de traditionnalistes francophones: l'Association des parents catholiques et le Mouvement scolaire confessionnel.

«Plutôt que de tout chambarder, on pense que d'autres avenues d'accommodement peuvent être

empruntées», de déclarer Mme Crossley. Comme favoriser, par exemple, la cohabitation religieuse dans les écoles, ou encore faciliter le processus de fusionnement des commissions scolaires.

Contrôle local

Chose certaine, le comité protestant tient à garder un contrôle local de ses institutions, avec financement suffisant et commissions scolaires en bonne et due forme. Cela, au nom de la philosophie d'éducation protestante basée, comme le souligne son rapport, sur la «suffisance des Saintes Écritures et de la raison, sur le respect de la con-

science de l'individu et sur la responsabilité de celui-ci de répondre en son nom devant Dieu».

Curieusement, ces hauts principes théologiques ne trouvent pas toujours leur application dans les écoles: les membres du comité admettent eux-mêmes qu'à Montréal, où se concentre le gros de leur clientèle, environ quatre élèves sur dix ne sont pas protestants: juifs, orthodoxes, etc. Les grands idéaux de la Réforme ne les touchent pas nécessairement.

Ces idéaux ne sont d'ailleurs pas transmis également. Un nombre encore important d'écoles protestantes, une majorité semble-t-il, n'assu-

rent aucun cours d'enseignement moral et religieux. C'est même justement pour cette raison que plusieurs parents, dont bon nombre de francophones, ont inscrit leurs enfants dans les écoles protestantes.

«On parle au nom des protestants et de ceux qui ont choisi de s'affilier à ce système», rétorque un membre du comité, Mme Middleton-Hope. En 1980-81 on comptait 31 commissions scolaires protestantes au Québec, rassemblant 92,000 élèves. La clientèle y diminue sensiblement dans les mêmes proportions que dans le secteur catholique, sauf pour les franco-protestants, où le recrutement se maintient.

Les franco-protestants éprouvent des difficultés

Les parents d'élèves de langue française de la Commission des écoles protestantes de Montréal (ex. BEPGM) viennent enfin d'obtenir la promesse formelle d'avoir une école secondaire complète dans l'ouest de Montréal.

C'est à leur assemblée de mercredi que les commissaires ont enfin cédé de l'espace aux francophones qui réclament depuis longtemps des services adéquats. Les écoles du secteur ouest qui auraient pu les accommoder ont été, l'une après l'autre, jugées essentielles au secteur anglais.

Mais on a enfin assuré que l'école Iona deviendra une école française primaire, ce qui dégagera l'école Van Horne. Celle-ci est actuellement remplie à capacité d'élèves (600 du primaire et du secondaire (1, 11, 111)). (Une garderie communautaire, qui occupe une partie des locaux, lui interdit toute expansion).

En septembre prochain, Van Horne n'accueillera que les élèves du secondaire, mais de tous les niveaux d'instruction. Malgré la décision des commissaires, les parents sont encore inquiets, rapporte Mme R. Azoulay, présidente du comité d'école.

En effet, la commission scolaire appréhende les coûts d'aménagement des laboratoires de physique et de chimie et avance même le montant de \$800,000. Les parents estiment, de leur côté, qu'il ne peut en coûter si cher pour aménager deux pièces en laboratoires.

Quant aux inscriptions requises pour combler l'école, les parents estiment que le bassin est amplement suffisant. Ce sont, disent-ils, les franco-protestants qui remplissent quelques écoles privées de l'ouest parce qu'ils n'ont pas de services dans leur secteur. La seule école secondaire française de la commission scolaire protestante, Roberval, se trouve sur Jean-Talon est.

Mme Azoulay explique ce sous-développement du secteur français du BEPGM par le fait que la majorité des usagers sont des immigrants qui ne connaissent pas vraiment le système et se contentent de ce qu'on leur donne. Comme ils ne veulent pas d'une école uniconfessionnelle comme celle des commissions scolaires françaises, ils se tournent volontiers vers les écoles privées.

D'autre part, les parents de l'école Van Horne se plaignent de n'avoir pas de commissaires francophones pour les représenter. Et quand les commissaires parlent de «dépenses» pour aménager Van Horne en ce qui ressemblerait à une école secondaire (même pas polyvalente), les parents citent les écoles anglaises Northmount ou Bedford à demi-vides dans le voisinage et qui coûtent cher à maintenir.

Bref, les parents lancent un soupir d'aïe mais restent vigilants pour s'assurer que l'école secondaire Van Horne existera bien en septembre.

Liquidation d'inventaire manteaux de fourrure usagés à partir de 45\$

jusqu'à 60% de réduction sur nos 500 manteaux de fourrure usagés

GRIZZLY FOURRURES
QUÉBEC: 778, rue St-Jean
MONTRÉAL: 152, rue Prince Arthur Est

GRAND SOLDE FINAL D'HIVER

60% de réduction*

MARCHANDISE D'AUTOMNE ET D'HIVER

sur tous les manteaux (lainage, suède et peau d'agneau)

*25% de réduction

CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES
12-20, 22-26, 12½-24
Certains vêtements offerts en taille 10 durant le solde.

SALON JULIETTE
5457, CHEMIN QUEEN MARY

CASIEN QUIENT

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente

VOULEZ-VOUS SAUVER DE L'IMPÔT?

L'Ordre des comptables agréés vous conseillera gratuitement sur:

- Votre épargne-retraite
- Vos exemptions d'impôt
- Les REEL, REA & SODEQ

SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

J'ACHÈTE MON BILLET À LA CAISSE POP!

PLACE BONAVENTURE du 13 au 17 février

Pari sur la créativité de la collectivité

■ C'est sous le signe du pari que M. Bernard Lévy a lancé hier le magazine «Science et Technologie», une publication bimestrielle dont on veut établir le tirage aux alentours de 100.000 exemplaires et dont le premier numéro est maintenant disponible.

DENIS DION

En présentant le dernier né des magazines québécois, M. Lévy, qui est également directeur de la revue «Chercheurs» publiée par l'Université de Montréal, a en effet convenu que cette entreprise constituait un formidable pari sur la créativité de la collectivité québécoise dans les domaines commercial, industriel, économique et social.

Comment tenir ce pari sur le tirage quand on sait, par exemple, à titre de comparaison, que le magazine «Québec Science» tire à environ 25.000 exemplaires?

En réponse, M. Lévy souligne que «Science et Technologie» s'adresse à des publics différents et qu'il tente de faire le lien entre l'université, l'industrie, le gouvernement et la population. Une partie du public-cible sera par ailleurs par le moyen de la liste des membres des corporations professionnelles du Québec mise à la disposition du magazine par le Centre de recherche industrielle du Québec.

Quant au contenu du magazine, M. Lévy précise qu'il est constitué en priorité d'informations pratiques et utilitaires et qu'il vise à la diffusion d'inventions et d'innovations d'ici et d'ailleurs. Dans des articles écrits soit par des journalistes, soit par des scientifiques, et bientôt conjointement, le magazine présente tour à tour des éditoriaux, des nouvelles brèves, des dossiers de synthèse visant à rejoindre diverses professions, une rubrique «à suivre» et des «lectures» consacrées à des extraits de livres, de conférences.

Si le magazine «Science et Technologie» ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale québécoise,

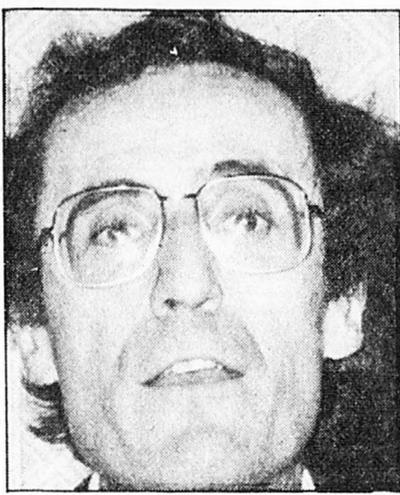


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE
M. Bernard Lévy, éditeur de «Science et Technologie», estime que son nouveau magazine saura rejoindre différents publics et mieux faire connaître les innovations et inventions que l'on doit à la créativité québécoise.

indique l'éditeur, le gouvernement n'était pourtant pas absent à l'occasion du lancement auquel participait M. Jacques-Yvan Morin, ministre d'E-

tat au développement culturel et scientifique, alors que la rubrique «Courrier» du premier numéro contient une lettre de M. René Lévesque indique que le nouveau magazine relève un défi enthousiasmant et se donne un objectif d'une importance capitale pour notre société: instituer un lieu de rencontre où puisse s'échanger régulièrement l'information entre tous les milieux de la recherche au Québec.

Laval: les cols bleus signent une nouvelle convention

■ L'administration Lefebvre a franchi un grand pas, hier, dans les négociations avec ses fonctionnaires alors qu'elle a signé avant échéance la convention collective des quelque 450 cols bleus syndiqués de Laval.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Il faut cependant dire que la dernière convention collective de ce syndicat, affilié à la CSD, avait également été signée avant échéance.

Le directeur du Service du personnel de Laval, M. Jean-Guy Lacoste, a toutefois souligné que cette entente était survenue quelques jours avant celle intervenue il y a deux ans.

Pour les deux années de la durée de la convention les employés manuels lavallois recevront une augmentation de 9 pour cent avec indexation au coût de la vie. Le salaire minimum au taux horaire, pour un journalier, sera de \$9.35 tandis que pour un mécanicien, maximum, il sera \$11.98.

Quant aux vacances, les employés ayant 15 ans de services auront droit à cinq semaines. Dans l'ancienne convention, pour avoir droit à 25 jours de vacances, il fallait être à l'emploi de la ville depuis 18 ans.

Les autres syndiqués

L'adjoint au directeur du personnel, M. Maurice Gareau a déclaré que les négociations avec les autres fonctionnaires avançaient assez bien.

Chez les pompiers, on ne semble pas rencontrer trop de difficultés tandis que chez les policiers, tout est fait pour en venir à une entente signée, ce qui serait une première pour Laval. Dans le passé, la Ville et la Fraternité des policiers n'ont jamais réussi à s'entendre pour signer une convention collective de travail, il a toujours fallu avoir recours à un tribunal d'arbitrage.

Quant aux employés de bureau, les négociations semblent être plus ardues. Les pourparlers achoppent sur les demandes d'accrédita-

tion syndicales et le syndicat est décidé à aller jusqu'au bout pour avoir gain de cause.

Présentement, selon un dirigeant syndical, le service des sports a seulement 10 employés de syndiqués sur 590 qui y travaillent. Sur ce nombre, il faut inclure les différents responsables de disciplines sportives, moniteurs et surveillants de parcs, qui sont engagés sur une base de surnuméraire.

Par contre, le roulement annuel d'employés à ce service est de près de 2.000 personnes.

Rencontré hier, lors de la signature de la convention collective des cols bleus, le secrétaire exécutif du syndicat des employés de bureau, M. Marcel Savard, a pour sa part indiqué qu'il y avait eu jusqu'à présent quatre séances de négociations avec l'employeur.



Adolescent condamné à 10 ans pour tentative de meurtre

■ Considéré comme fort dangereux et nettement antisocial, un jeune homme de 16 ans, Carl Croxen, a été condamné à dix années de pénitencier, hier, par le juge en chef adjoint Rhéal Brunet, devant qui il s'était reconnu coupable d'avoir tenté de tuer un proprio de dépanneur de la rue Quesnel, dans la Petite Bourgogne, alors qu'accompagné d'autres jeunes de son âge, il tentait de le voler.

La figure masquée par une jambe de pantalon en velours coté, le prévenu avait tout d'abord attaqué M. Henri Lessard avec un couteau. Et ce dernier avait été gravement blessé à un bras en tentant de parer le coup.

Voyant alors une carabine sur les lieux, il s'en empara, la pointa dans la figure du marchand, puis tenta de tirer. Mais l'arme, fort heureusement, ne fonctionna pas.

Au cours des mois précédents, le jeune Croxen aurait commis d'autres crimes graves, et c'est la raison qui amena finalement la Cour du bien-être à le déferer à la Correctionnelle, le considérant comme tout simplement incorrigible.

Tout en rappelant que le prévenu n'avait pas encore atteint ses dix-sept ans, le juge Brunet souligne qu'il s'agit là d'un cas où le facteur exemplarité devait primer, tous s'accordant à dire que l'accusé ne veut montrer aucun signe de réhabilitation et même de repentir.

Le juge Brunet a par ailleurs ajourné à 5 avril prochain le procès d'un autre individu portant le nom de Croxen, et qui, lui, est accusé du meurtre de la jeune caissière d'une succursale de la Banque Nationale de la rue Sherbrooke. Il s'agit de Tau Anka Croxen, qui a comme coaccusés, dans ce crime, Pierre Bertrand, Jean Poirier et Daniel Rivard, dont tous les procès ont été ajournés à la même date, au cours de la même séance de la cour.

Hier, d'autre part, une jeune femme qui avait été appréhendée en même temps qu'eux, Sylvie Bertrand, a été libérée sous cautionnement après que l'accusation de meurtre eut été retirée contre elle. Elle devra toutefois revenir en cour pour y subir son procès pour conspiration et vol à main armée.

EN BREF

MIUF: délais pour les victimes

■ Les délais permettant aux victimes de la mousse isolante d'urée formaldéhyde d'interdire des poursuites devant les tribunaux québécois sont prolongés jusqu'au 2 juillet prochain. C'est ce que prévoit le projet de loi 45 adopté le 19 décembre par l'Assemblée nationale, a rappelé hier dans un communiqué le ministre de l'Environnement. Cette extension du délai s'applique seulement aux poursuites intentées devant les tribunaux du Québec, et les victimes ne peuvent s'attendre aux mêmes avantages devant les tribunaux fédéraux, Ottawa n'ayant pas adopté de mesure semblable.

Drame passionnel à Pointe-aux-Trembles

■ Un drame passionnel semble être à l'origine d'une tentative de meurtre suivie d'un suicide, survenus hier midi à Pointe-aux-Trembles, lorsqu'un homme âgé de 22 ans a fait éruption à l'intérieur des bureaux de la Cie Ecosan Ltée, situé au 3470 de la 39e avenue à P.A.T. et a fait feu à une reprise à l'aide d'un fusil de calibre .12 en direction de son amie l'atteignant à la tête. L'individu a ensuite pris la fuite à bord d'une camionnette qui a été trouvée par les policiers peu de temps après le drame à l'angle de la 40e rue et Mazarin, soit à moins d'un kilomètre du lieu de la tentative de meurtre. À l'intérieur du véhicule les policiers ont découvert l'homme qui gisait inanimé, il avait retourné l'arme contre lui. L'identité des personnes n'a pas été révélée.

Panne d'électricité

■ Un grand nombre de Montréalais ont été privés d'électricité jeudi soir en raison des vents violents qui ont soufflé sur la métropole. Selon M. Roger Ducharme, chef de section à Hydro-Québec, des pannes ont été enregistrées dans le Plateau Mont-Royal, Montréal-Est et Ville d'Anjou, causées par des bris de fils. La vie des gens a été particulièrement affectée dans le Plateau Mont-Royal où la panne a commencé à 21h08, à l'heure où les magasins de la rue du même nom venaient à peine de fermer.

Mystérieux Américain aux six noms différents

■ La Sûreté du Québec s'efforçait hier d'établir la véritable identité d'un mystérieux Américain âgé de 37 ans arrêté la veille dans un penthouse de l'ouest de la métropole, en possession de 500 grammes de cocaïne pure. Les enquêteurs de l'Escouade régionale alcools-moralité, à Montréal, ont indiqué que le suspect possédait des pièces d'identité correspondant à six noms différents... Un pistolet Beretta de calibre 3.80 a également été saisi par les policiers. Les empreintes digitales de l'homme ont été transmises par télécopie au QC de la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa qui, elle, devait les communiquer au FBI américain.

Devoir: pas de grève avant de négocier

■ Le Syndicat des employés de bureau du quotidien Le Devoir n'a pas l'intention de faire usage de moyens de pression avant de connaître les résultats de la prochaine séance de négociations qui doit avoir lieu mercredi prochain. C'est ce qu'a révélé à LA PRESSE le président du syndicat, Bertrand Soucy, qui a par ailleurs exprimé le souhait de voir le directeur du journal à la prochaine rencontre de négociations. Au nombre de 22, les employés de bureau du Devoir ont donné en début de semaine un mandat de grève à leur exécutif afin de hâter la signature d'une nouvelle convention collective de travail. C'est sur la question des salaires que les discussions achoppent: le syndicat demande une augmentation correspondante au coût de la vie ainsi qu'un enrichissement de 3,5% pour chacune des deux années de la convention, soit 1982 et 1983. De son côté, la direction du Devoir offre d'augmenter la masse salariale de 13,7% pour 1982 et de 12% pour l'année 1983.

Cohabitation: la colère gronde à LG-3

■ La colère gronde au chantier LG-3 depuis que la Société d'énergie de la Baie James force ses employés à cohabiter. La SEBJ a fermé 70 des 106 roulottes du chantier par mesure d'économie, même si les travaux ne se termineront qu'à la fin de l'année. Le président du Syndicat local des métaux (FTQ), M. Gérard Côté, a révélé que les travailleurs étudient divers moyens de forcer la direction à cesser cette politique de cohabitation qui, selon lui, provoque de graves remous au sein des ouvriers, privés d'intimité. Une pétition a déjà été envoyée au premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Le SECSN devra réadmettre Bourdon

■ La Commission des droits de la personne du Québec a entériné, hier soir, la décision à laquelle en était venue son comité des enquêtes en enjoignant au Syndicat des employés de la CSN d'admettre comme membre le conseiller syndical Michel Bourdon en plus de lui verser un dédommagement monétaire de \$5.000.

Comme l'a expliqué à LA PRESSE le directeur du Service des enquêtes de la commission, Me Bertrand Roy, en vertu du délai de prescription, le SECSN a jusqu'à cet après-midi pour régler ce différend à l'amiable ou encore se soumettre à la décision de la commission. A défaut de ce faire, le SECSN pourrait être traduit devant la Cour provinciale dès lundi. Il est aussi possible, s'il refuse d'obtempérer, que la commission fasse une demande d'injonction à la Cour supérieure afin de faire appliquer sa décision. Dans un tel cas, un refus du SECSN lui attirerait une condamnation pour outrage au tribunal.



Un homme d'affaires de Ville d'Anjou quitte sa femme, et revient le soir même.



Ce matin-là comme tous les matins, l'homme d'affaires Jean DeSève a déposé sa femme Ginette à son travail. Puis, au lieu de se rendre à son propre bureau, il a pris la direction de l'aéroport. Dans la poche gauche de

son veston, il avait un Prêt-à-partir d'Air Canada pour Toronto. Un habitué du Prêt-à-partir d'Air Canada, il était assuré d'arriver à l'heure dite. Pour une affaire importante à régler avec un client de l'endroit.

En moins d'une journée

Et ce soir-là comme tous les soirs, Jean DeSève est passé prendre sa femme à son travail avant de rentrer à la maison. Il était souriant. Détendu.

Le voisin qui l'a salué était loin d'imaginer qu'il avait fait un voyage d'affaires de près de 900 milles en moins d'une journée.

Le Prêt-à-partir

Et pourtant, Jean DeSève effectue régulièrement des voyages éclair à New York, Toronto, Windsor, Chicago, Québec et Ottawa. Parce qu'il peut compter sur le Prêt-à-partir d'Air Canada, il sait qu'il lui est facile d'aller sur place, régler une affaire et en revenir rapidement. Et il en profite.

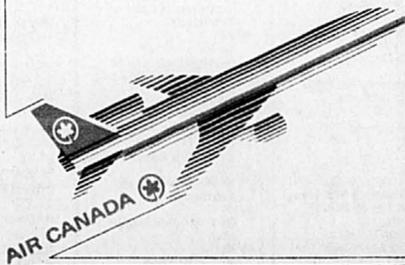
Pour vos voyages éclair, le Prêt-à-partir d'Air Canada.

Les voyages éclair d'Air Canada

Montréal vers Chicago: jusqu'à 2 vols par jour sans escale.

Montréal vers New York: (La Guardia) jusqu'à 5 vols par jour.

Entre Montréal et Toronto: 37 vols par jour en semaine.



QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIVIT: «QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9



Atelier littéraire
La Fédération québécoise du loisir littéraire organise des ateliers d'initiation à la pratique d'activités d'écriture (niveau I), les 30 et 31 janvier, au 1415 est, rue Jarry. Renseignements complémentaires: Elyse Laurin, 374-4700, postes 405 ou 407.

Journée internationale de scrabble
Une journée internationale de scrabble se tiendra le 30 janvier, à 13h, aux endroits suivants: Club Evangéline, 11 845, boulevard de l'Acadie; Club du cégep du Vieux-Montréal, 255 est, rue Ontario. Les parties de scrabble-duplicate qui y seront jouées seront les mêmes que celles qui se disputent à Saint-Jérôme, Grand-Mère, Saint-Hyacinthe, ainsi qu'en France, en Suisse et en Tunisie, à la même date. Cette manifestation est ouverte à tous. Entrée: 3 \$. Renseignements complémentaires, 331-4464 ou 337-2449.

Danse-santé pour le 3e âge
Dans le but de faciliter la pratique de la danse pour les personnes du troisième âge dans un but récréatif et sanitaire, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal a créé un programme spécialement adapté aux gens d'un certain âge. Il s'agit d'une initiation progressive à un répertoire de danses récréatives et folkloriques, ne nécessitant pas la participation de couples. Une session de formation débutera en février pour les personnes intéressées à devenir des multiplicateurs de ce programme dans les différents groupes de loisirs pour le troisième âge. Des cours se donneront le mercredi, de 19h à 22h, du 3 février au 7 avril. Une session pourra aussi se tenir dans l'après-midi, en semaine, si le nombre des inscriptions est suffisant. Renseignements complémentaires, Monique Rivard, 725-2441.

Marathon populaire sur glace
Le Comité organisateur du Marathon populaire sur glace de Montréal organise, en collaboration avec l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle un marathon qui se tiendra le 30 janvier.

Méditation hésychaste
La maison de prière Emmaus, 2600, rue Desjardins (station de métro Pie IX), offre une session d'initiation à la spiritualité et méditation hésychastes (prière de Jésus, prière du cœur) de l'Orient chrétien, les 1, 8, 15 et 22 janvier, de 19h30 à 21h30. Coût: 20 \$ (étudiants, 20 \$). Personne-ressource, Lucien Coutu, c.s.c. Renseignements complémentaires, 255-4773.

Ski de fond
L'association Second-Souffle organise une excursion de ski de fond à Viking, les 30 et 31 janvier, ainsi qu'au mont Orford,

les 6 et 7 février. Coût: 15 \$ pour chacune, incluant le transport et un cours de deux heures. Elle offre également des cours d'initiation et de perfectionnement sur le mont Royal, les mardis, 2, 9, 16 et 23 février. Renseignements complémentaires, 381-8458.

Bazars
- Le Mouvement d'animation civique et d'écologie de Montréal (MACEM) organise des bazars les jeudis et vendredis, de midi à 20h, au 4844, boulevard Saint-Joseph. On y trouve de nombreux objets à bon prix, ainsi que de l'information sur la protection de l'environnement (gratuitement).
- Un bazar se tient dans le sous-sol du presbytère de la paroisse Saint-Gregoire-Grand, 7960, rue Marquette, le 29 janvier, de 9h à 19h. Renseignements complémentaires, 727-5457.

Rencontres
- Le secteur familial du Centre Saint-Pierre invite tous ses amis à une soirée-recontre mi-sérieuse, mi-amicale, animée par Denis Paquin, psychologue, le 29 janvier, à 19h30. Renseignements complémentaires, 524-3561.
- L'Association Amitié-Plus de Saint-Léonard invite toutes les personnes seules à ses café-rencontres du vendredi soir, à 20h, à l'école Wilfrid-Bastien, 8155, rue Collette à Saint-Léonard (autobus 193 Jarry).

- Les personnes seules désirant rencontrer des gens intéressants tout en passant une soirée agréable sont invitées à des soirées animées uniques en leur genre se déroulant dans un cadre simple et chaleureux favorisant des contacts agréables. Renseignements complémentaires, 331-4464 ou 337-2449.

- La Bibliothèque municipale de Brossard présente 20 000 livres sous les mers, le 30 janvier, à 10h. Une bibliographie et des jeux questionnaires seront distribués.

Conférences
- La Maison Internationale de la Rivière-Sud présente une conférence de M. Gervais Cott, président de l'Association Québec-Île Maurice, le 29 janvier, à 20h, au 2465, boulevard Lapinière, à Brossard. M. Cott parlera de divers aspects de l'île Maurice. Renseignements complémentaires, 656-4723.

- Une conférence intitulée «Professionalisation des pratiques corporelles et sportives» donnée par M. Roger Levasseur, professeur au Département de récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, sera présentée le 29 janvier à 12h, au stade d'hiver du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, salle 198, ainsi qu'à 20h, au local S-2245 du pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, 3 200, rue Jean-Brunant.

Soirées de danse
- Carrefour-Remcontre organise des soirées pour personnes seules tous les vendredis, à 20h30, à l'auberge de la Vieille Gare, au 138, rue Richelieu, à Beloeil. Renseignements complémentaires, 467-4394.

- La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise invite tous ceux qui aiment la danse et la musique de chez nous à des soirées de danse et de musique folkloriques, tous les vendredis, à l'école Saint-Patrick, 3711, rue De Bullion, à partir de 21h. Les frais de participation sont de 3\$ (boissons alcoolisées ou non disponibles à prix abordables). Renseignements complémentaires: Jean Careau, 374-4700, poste 40.

Choristes
Les choristes intéressés à chanter sous la direction de M. Miklos Takacs sont invités à communiquer avec M. Miklos, 737-8258 ou Mme Gaby Bilette, 739-7692. Les répétitions ont lieu le vendredi soir. Au programme: Carmina Burana, Orff; Messe Lord Nelson, Haydn.

Randonnées en traineau
L'Auberge Le Petit Bonheur organise des stages d'initiation à la randonnée en traineau à chiens pendant les week-ends du 8 janvier au 22 mars. Pré-requis: avoir 18 ans ou plus; être en bonne condition physique, aimer les chiens. Les réservations se font par groupes de 4 ou 7 personnes. Coût: 90 \$, comprenant la nourriture, l'hébergement sous tente avec poêle à bois; services de deux instructeurs et d'un animateur; chiens et traîneaux. Renseignements: 861-9389 (ligne directe de Montréal) ou (819) 326-4281 (ligne de Sainte-Agathe).

Activités physiques
- L'organisme Second Souffle organise des randonnées de ski de fond, les 30 et 31 janvier, au parc du mont Orford. Coût: 15 \$, incluant le transport et un cours de deux heures.
- Le Cercle Projet Soleil, association mixte pour personnes seules de 35 à 55 ans, organise une journée de ski de fond à Oka, le 30 janvier. Renseignements complémentaires, 389-1533.

- L'école de plein air Dahu donne un cours de rééducation cardio-pulmonaire les 13 et 14 février au coût de 45 \$. Elle offre également un stage d'initiateur Ski-Québec, les 13, 14, 27 et 28 février au coût de 115 \$. Renseignements complémentaires, 484-2519.

- Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, à cause de la grève du transport en commun, a prolongé jusqu'au 29 janvier sa période d'inscriptions pour les activités de conditionnement physique, tennis, golf, danse moderne et jaize, badminton et natation. Renseignements complémentaires, 332-3009.

Tournoi de quilles pour l'âge d'or
Le Conseil de l'âge d'or de Montréal organise un tournoi de quilles pour les personnes de 55 ans et plus, au mois de février. La participation se fera par équipes mixtes de six personnes. Les inscriptions doivent se faire au cours du mois de janvier au Salon de Quills G. G. Bolduc, 3275, rue Granby, Montréal HIN 2Z7 (au Centre commercial du Domaine, à l'angle des rues Sherbrooke et Langelier). Renseignements complémentaires: 255-8436. On peut aussi s'adresser au Conseil de l'âge d'or, 9769, boulevard Saint-Laurent; téléphone, 387-6221.

Spiritualité
- Une série de rencontres sur l'approfondissement doctrinal du baptême des enfants se tient à la paroisse Sainte-Béatrice, 475, avenue des Perron, quartier Auteuil, Laval, à 19h30, le 29 janvier et les trois premiers vendredis de février. On demande de s'inscrire à l'avance, à l'Archevêché de Montréal, 2 000 ouest, rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires, 931-7311, poste 189.
- Un cours intitulé «Vivre et intégrer sa

sexualité» est présenté par sœur Denise Amyot, s.n.j.m., le 29 janvier, de 19h à 22h et le 30 janvier, de 9h à 12 et de 14h à 17h, au secteur pastoral du Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. Le cours se poursuivra en trois autres rencontres, les 19 et 20 février; 19 et 20 mars; 16 et 17 avril. Frais de participation: 45 \$. Renseignements complémentaires, Pierrette Petit, 524-3561.

- Le père Claude Lacroix o.f.m. animera une session d'approfondissement sur le rôle de la Bible dans la vie des ermites et des moines en Palestine, le 29 janvier, à 19h30 et le 31, à 16h, aux locaux de la Société catholique de la Bible, 212 ouest, boulevard Saint-Joseph. Frais de participation: 20 \$. Renseignements complémentaires, 274-4381.

- Une session de préparation au mariage se tient du 29 au 31 janvier au Centre de ressourcement Laval, 400, rue Laurier, à Laval. Renseignements complémentaires, Mme Elise Graton, 687-2978.
- Le père Claude Mayer, o.m.i. animera un «Samedi spirituel» sur saint Jean de la Croix, maître spirituel, le 30 janvier, de 10h à 16h30, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. Renseignements complémentaires, Pierrette Petit, 524-3561.

- Le Café Chrétien Centre-Sud tient une soirée de poésie et de détente avec Denis Bujold, chanteur, le 30 janvier, au 1471 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. Renseignements complémentaires, 522-7156.

- Le Centre Arica de Montréal offre un stage portant essentiellement sur le couple dans ses relations internes, sexuelles et personnelles, les 30 et 31 janvier. Cette session portera principalement sur l'utilisation que deux partenaires peuvent faire de leur relation pour développer leur cheminement spirituel. On peut s'inscrire au 3725, rue Mentana, le 29 janvier, de 19h à 21h. Renseignements complémentaires, Myriam: 524-4645.

Réanimation cardio-vasculaire
La Fondation du Québec des maladies du cœur tiendra sans interruption, pendant plus de 24 heures, des cours de réanimation cardio-respiratoire les 29 et 30 janvier, sur La Place du Complexe Desjardins. Ces cours sont gratuits et s'adressent à toutes les personnes en bonne santé âgées de 16 à 55 ans. Le lancement de la session se fera le 29 janvier à 14h.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Un fils pour l'été»: 21:05. «On a volé la cuisse de velours»: 19:20.
ASTRE (2): «On est venu la pour s'éclater»: 19:10. «Les hommes préfèrent les grosses»: 20:10.
ASTRE (3): «Kramer contre Kramer»: 19:05. «Le Lagon bleu»: 21:00.
ASTRE (4): «Que le spectacle commence»: 19:00. «La Rose»: 21:10.
AVENUE: «French Lieutenant's Woman»: 19:00, 21:15.
BEAVER: «A very small case of Rape»: 12:00, 14:50, 17:50, 20:30. «Swinging High»: 13:25, 16:15, 19:05, 21:55.
BERRI (1): «Caligula»: 9:00, 12:00, 15:00, 18:00, 21:00, minuit.
BERRI (2): «Un amour infini»: 12:40, 14:50, 17:05, 19:15, 21:30.
BERRI (3): «Rendez-moi ma peau»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:40, 19:35, 21:25.
BERRI (5): «Signe Furax»: 12:30, 14:15, 16:05, 17:55, 19:45, 21:35.
BONAVENTURE (1): «High Risk»: 17:15, 19:20, 21:35.
BONAVENTURE (2): «Ghost Story»: 17:20, 19:20, 21:20.
BROSSARD (1): «Rendez-moi ma peau»: 18:15, 20:00, 21:55.
BROSSARD (2): «Mirair sanglant»: 20:00. «Le motel rouge»: 18:00, 21:45.
BROSSARD (3): «Caligula»: 18:00, 21:00.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «La jeune Américaine toute nue»: 11:30, 15:20, 19:15. «Adolescentes au pensionnat»: 12:45, 16:40, 20:35. «Les mémoires d'une petite cololte»: 14:05, 18:00, 21:55.
CHAMPLAIN (1): «Métal hurlant»: 20:00. «Faut se faire la malle»: 18:05, 21:35.
CHAMPLAIN (2): «Rien que pour vos yeux»: 19:40. «Le temps du rock n'roll»: 17:30, 21:40.
CHATEAU (1): «S.O.S. Mademoiselle»: 13:00, 15:50, 18:45, 21:40. «Contes persers»: 14:20, 17:10, 20:05.
CHATEAU (2): «Le silence qui tue»: 12:30, 15:30, 18:40, 21:45. «L'agence de la peur»: 14:00, 17:00, 20:05.
CHATEAUGUAY: «Le bal de l'horreur»: 19:30. «Molevis»: 21:15.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Tarzan, l'homme singe»: 18:00, 21:55. «Le solitaire»: 19:55.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Couple en fuite»: 20:15. «Le complot diabolique du Dr. Manchou»: 18:25, 22:05.
CINÉMA DE PARIS: «American Pop»: 13:40, 17:15, 20:40. «Heavy Metal»: 12:00, 15:35, 19:00, 21:35.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Body Heat»: 19:05, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Rollover»: 19:05, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Arthur»: 19:15, 21:15.
CINÉMA LUMIÈRE: «Bernard et Bianca»: 19:00. «Black Sabbath and Blue Oyster cult»: 21:15.
CINÉMA RIVE-NORD (1): «Les aventuriers de l'Arche perdue»: «Les petites chéries»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Rien que pour vos yeux»: «Silence mon amour»: 19:30.
CINEPLEX (1): «C'est surtout pas l'amour»: 12:20, 14:00, 15:40, 17:20, 19:00, 20:40, 22:20.
CINEPLEX (2): «Bongo man»: 12:40, 14:25, 16:15, 18:00, 19:50, 21:45.
CINEPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINEPLEX (4): «Ticket to Heaven»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
CINEPLEX (5): «Prince of the city»: 12:10, 15:05, 18:05, 21:10.
CINEPLEX (6): «Tribute»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:05, 21:25.
CINEPLEX (7): «Fame»: 12:10, 14:30, 16:45, 19:10, 21:35.
CINEPLEX (8): «Blomavou»: 13:00, 15:40, 18:25, 21:05.
CINEPLEX (9): «Pixote»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.
CLAMONT: «Reds»: 20:00.
COMMODORE: «Des petites chéries bien chahuteuses»: «Le retour des veuves»: «Camps érotiques».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Solo ou les 120 journées de Sodome»: 12:10, 14:25, 16:40, 18:55, 21:10.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Une sale affaire»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Une photographie très spéciale»: 13:40, 16:25, 19:10, 21:55. «B... comme bonne à tout faire»: 12:05, 14:50, 17:35, 20:30.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Lili Marlene»: 13:30, 15:55, 18:20, 20:45.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «High Risk»: 19:20, 21:20.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Taps»: 19:00, 21:15.
CRÉMAZIE: «Rendez-moi ma peau»: 19:45, 21:30.
DAUPHIN (1): «Psy»: 19:30, 21:30.
DAUPHIN (2): «Molevis»: 19:00, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (1): «On Golden Pond»: 19:15, 21:15.
DÉCARIE SQUARE (2): «Absence of malice»: 19:00, 21:10.
DORVAL (1): «Reds»: 20:00.
DORVAL (2): «Venom»: 19:15, 21:15.
DORVAL (3): «Modern Problems»: 19:00, 21:00.
ELYSEE (1): «Passion d'amour»: 19:15, 21:30.
ELYSEE (2): «Rends-moi la clé»: 19:20, 21:15.
EROS: «Regarde par le trou de la serrure»: 10:00, 13:30, 17:00, 20:30. «Croisière pour couples pleins d'ardeur»: 11:25, 14:55, 18:25, 21:45. «Échanges érotiques»: 12:25, 15:55, 19:30.
EVE: «The Tale of Tiffany lust»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Hot Lunch»: 11:20, 14:00, 16:35, 19:10, 21:45.
FAIRVIEW (1): «Sharky's Machine»: 19:00, 21:15.
FAIRVIEW (2): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
GREENFIELD (1): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
GREENFIELD (2): «S.O.S. Mademoiselle»: «Contes persers»: 18:45, 20:10.
GREENFIELD (3): «La chèvre»: 18:00, 19:45, 21:30.

GUY: «Games Women play»: 12:00, 14:10, 16:10, 18:30, 20:40. «Heat Wave»: 13:13, 15:23, 17:37, 19:43, 21:53.
IMPERIAL: «Les aventures de l'arche perdue»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «Rendez-moi ma peau»: 19:45, 21:30.
KENT (1): «Whose life is it anyway»: 19:15, 21:25.
KENT (2): «Rollover»: 18:50, 21:00.
L'AMOUR: «Game Women play»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Visions of Claire»: 13:15, 15:30, 17:45, 20:00, 22:15.
LAVAL (1): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
LAVAL (2): «Collegians dans la nuit»: «Les balades s'envalent»: 18:05, 19:40.
LAVAL (3): «Le silence qui tue»: «L'agence de la peur»: 18:35, 20:05.
LAVAL (4): «Le facteur sonne toujours deux fois»: 18:55, 21:10.
LAVAL (5): «La chèvre»: 18:00, 19:55, 21:45.
LOEWS (1): «Reds»: 14:00, 20:00.
LOEWS (2): «Whose Life is it anyway»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.
LOEWS (3): «Rollover»: 12:50, 14:50, 17:05, 19:20, 21:35.
LOEWS (4): «Arthur»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
LOEWS (5): «Body Heat»: 12:40, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.
MASCOUCHE (1): «Les aristocrates»: 19:20. «Un candidat au poil»: 20:55.
MASCOUCHE (2): «Les 7 fantastiques»: 19:30. «Le silence qui tue»: 21:05.
MERCIER: «Caligula»: 18:00, 21:00.
MONTENACH (1): «Les trois hommes d'Istanbul»: 19:00. «La chèvre»: 20:40.
MONTENACH (2): «Les desirs amoureux de Mélodie»: 19:15. «Tendres coussins»: 21:00.
ODEON LAVAL (1): «Caligula»: 18:00, 21:00.
ODEON LAVAL (2): «Métal hurlant»: 20:00. «Faut se faire la malle»: 18:05, 21:35.
QUIMETOSCOPE (1): «The Rocky horror picture show»: 19:30, 21:30. «Contes de Canterbury»: 14:20, 17:10, 20:05.
OUTREMONT: «Le solitaire»: 19:00. «Bienvenue, Mister Chance»: 21:30.
PALACE (1): «Montenegro»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
PALACE (2): «Venom»: 12:45, 14:35, 16:25, 18:15, 20:05, 21:55.
PALACE (3): «Eyes of a stranger»: 13:05, 14:45, 16:25, 18:05, 19:45, 21:25.
PALACE (4): «The Man who saw tomorrow»: 13:15, 14:55, 16:35, 18:15, 19:55, 21:35.
PALACE (5): «Beau père»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:20, 21:40.
PALACE (6): «L'année prochaine si tout va bien»: 12:45, 14:35, 16:25, 18:15, 20:05, 21:55.
PAPINEAU (1): «Des femmes pour le bloc 9»: 12:10, 14:45, 19:20. «Auto-stoppeuse insaisissable»: 13:30, 17:05, 20:40. «Les après-midi d'une bourgeoise»: 14:40, 18:15, 21:50.
PAPINEAU (2): «Les petites écoles»: 12:00, 14:10, 16:25, 18:35, 20:50. «Provinciales ardentes»: 13:05, 15:15, 17:30, 19:40, 21:55.
PARADIS (1): «Un fils pour l'été»: 21:05. «Le temps des vacances»: 19:20.
PARADIS (2): «La dernière maison sur la plage»: 20:55. «Les femmes-enfants»: 19:15.
PARADIS (3): «Saturne 3»: 19:15. «Cheech et Chong»: 20:45.
PARISIEN (1): «India Song»: 19:15, 21:30.
PARISIEN (2): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (3): «Atlantic City»: 12:55, 15:00, 17:10, 19:15, 21:25.
PARISIEN (4): «Je repars à trois»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
PARISIEN (5): «La chèvre»: 13:15, 15:05, 16:15, 18:00, 19:15, 21:05.
PARISIEN (6): «Le facteur sonne toujours deux fois»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:20, 21:35.
PLACE DU CANADA: «On Golden Pond»: 19:00, 21:20, 21:40.
PLACE LONGUEUIL (1): «Métal hurlant»: 20:00. «Faut se faire la malle»: 18:05, 21:35.
PLACE LONGUEUIL (2): «Rien que pour vos yeux»: 19:35. «L'homme des cavernes»: 18:00, 21:45.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Coup de torchon»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «La soupe aux choux»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Absence of malice»: 17:00, 19:00, 21:15.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Taps»: 16:40, 19:10, 21:30.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Caligula»: 18:00, 21:00.
PUSSYCAT: «Sinthia»: 11:00, 14:50, 18:35. «The double exposure of Holly»: 12:00, 16:00, 19:45. «Dutch treat»: 13:00, 17:20, 21:00.
RIO (1): «Lèvres chaudes»: «L'adysée érotique»: «Deux soeurs diaboliques».
RIO (2): «Pulsion»: «La terreur des Zombies».
RIVOLI (1): «Croisière pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:05, 20:05, 22:05. «Échanges érotiques»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
RIVOLI (2): «Hot lunch»: 12:00, 14:45, 17:35, 20:25. «The Tale of Tiffany Lust»: 13:15, 16:00, 18:50, 21:40.
ST-DENIS (2): «Un fils pour l'été»: 18:25, 20:45.
ST-DENIS (3): «Moi, Christiane F.»: 18:05, 20:30.
SNOWDOWN: «Venom»: 19:15, 21:10.
VAN HORNE: «Raiders of the lost ark»: 19:10, 21:15.
VERDUN: «Métal hurlant»: 20:00. «Faut se faire la malle»: 18:05, 21:35.
VERSAILLES (1): «Atlantic City»: 19:15, 21:15.
VERSAILLES (2): «Le facteur sonne toujours deux fois»: 18:45, 21:00.
VERSAILLES (3): «La chèvre»: 19:15, 21:10.
VIAU: «Héros de l'Apocalypse»: 21:10. «Piège pour un tueur»: 19:30.
VILLERAY: «Métal hurlant»: 20:00. «Faut se faire la malle»: 18:05, 21:25.
WESTMOUNT SQUARE: «Ragtime»: 18:10, 21:00.
YORK: «Atlantic City»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

DANSE

TANGENTE (1596, St-Laurent): «Mid-air», avec Marsha Paludan et Greg MacKender: 20:30.

MUSIQUE

REDPATH HALL (3459, McTavish): Orchestre des Jeunes du Québec. Dir. Marc Bernier. Suzan DaSile, clarinettiste. Œuvres de Mozart: Ouverture de «Don Giovanni», Concerto pour clarinette, Divertimento K. 136 et Symphonie no 36 («Linz»): 20:00.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: Trio de Montréal (piano, violon et violoncelle). Trio op. 70 no 1 (Beethoven), Trio op. 110 (Schumann) et Trio op. 26 (Dvorak): 20:30.
EGLISE NOTRE-DAME: Pierre Grandmaison, organiste. Œuvres de Marchand, Franck, Couperin, Brahms et Tournemire: 20:00.

THEÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Par-Royal): «Bonne fête maman», d'Elizabeth Bourget: 20:30. (Salle Matisse): «Apuzel-moi Stéphane», de Claude Meunier et Louis Saia: 20:30.
CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts): «Les plaisanteries», d'Anton Tchekhov: 19:30, 22:00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine): «Amphitruon», de Molière: 20:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664 St-Denis): «Folies des années folles», avec Denise Bombardier, Denis Brassard, Danielle Hote, Francine Lafèche et Yvan Leclerc: 20:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau): «Embrasse-moi vite et je vais m'enlever», de André Angelin: 20:30.
THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis): «L'heure du lunch», avec Dominique Michel, Jean Besré, Louise Laparé, Guy Boucher et Gaëtan Labrière: 20:30.
CONVENTUM (1237, Sanguinet): «Neon Blues», de Stephen Pollakoff: 20:30.
LA POLONAISE (57 est, Prince-Arthur): «Quand j'y ai dit ça... a parti à rire...», de Leo Lévesque: 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE L'EX-TASSE (816 est, Ortona): «Fil d'images», de Jean-Marc Roy: 20:30.
THÉÂTRE DE QUATSOUS (100 est, av. des Pins): «Les trois grâces», de Francine Ruel: 20:00.
AU QUAT'SOULS BAR: «Le Decameron», d'après Boccace: 23:00.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (2332, Edouard-Montpetit): «Le grand écart», de Denis Bellanger: 20:30.
SALLE FRED-BARRY (4353 est Ste-Catherine): «Les trapèzes», de Lorraine Desmarais, Alice Ranford, Ginette Bellavance et Daniel Boudreau: 20:30.
CASA DEL LATINO-AMERICANO (1224, Champlain): «Avenida de la Libertad»: 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis): «Le défunt», de René de Obaldia: 20:15.
LA LICORNE (2075, St-Laurent): «La déprimée», avec Denis Bouchard, Remy Girard, Raymond Legault et Julie Vincent: 20:30.
CAFÉ MOLIÈRE (1200 St-Hubert): «Les extravagantes et voluptueuses aventures du

Notre horoscope

DU 21 MARS AU 20 AVRIL BELIER

Votre vie au travail demanderait que vous soyez plus indulgent. Ne soyez pas tyrannique, essayez de penser à ceux qui vous entourent et de vous mettre à leur place.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI TAUREAU

Climat d'instabilité sur le plan sentimental. La personne qui vous aime sera nerveuse et cherchera à rompre la monotonie de sa vie quotidienne et tout rentrera dans l'ordre.

DU 21 MAI AU 21 JUIN GÉMEAUX

Votre imagination fertile, stimulée par les astres, ne doit pas vous faire perdre de vue les réalités auxquelles vous avez à faire face.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET CANCER

Vos hésitations et vos vêtements risqueront de vous faire rater de bonnes occasions au travail. Vous vous poserez des questions sur votre avenir, mais vous n'avez à craindre ni ennuis ni surprises désagréables.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT LION

Votre intelligence et votre persévérance vous permettront de triompher des obstacles et de vous faire une place au soleil.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE VIERGE

Au travail vous voudrez fonder votre opinion sur les faits et ne croire que ce qui peut être prouvé. Vous serez logique mais vous manquerez de souplesse.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE BALANCE

Demontrez de l'antériorité, cherchez à faire plaisir, ne rechignez pas, ne vous vantez pas non plus, mais intéressez-vous à ceux qui vous entourent.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE SCORPION

Restez fidèle à vos engagements au travail, ne prenez pas de risques inutiles et vous pourrez réaliser plusieurs choses qui compteront pour votre avenir.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE SAGITTAIRE

Votre vie sentimentale vous apportera le renouveau de votre personnalité qui ne demande qu'à s'enrichir, qu'à s'épanouir.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER CAPRICORNE

Ne vous laissez pas entraîner à des dépenses excessives et ne vous laissez pas non plus éblouir par l'appât de gains faciles.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER VERSEAU

Vous auriez tort de vous croiser les bras alors que vous devriez tout au contraire préparer des plans assez audacieux, minutieusement mis au point.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS POISSONS

Vous aurez plusieurs belles chances au travail. Méfiez-vous des affaires embrouillées et confiez-vous aux êtres compétents et désireux de vous venir en aide.

381 Bureaux à louer

625 PRESIDENT KENNEDY Bureaux meublés avec services. Int. 388-384.

9415 St-Laurent Carrefour boul. St-Laurent et boul. Métropolitain, édifice de prestige.

385 Magasins A BROSSARD, 5775 Tachereau, clinique 8800, carrosserie, climatiseur.

MAGASIN À LOUER PAPINEAU PRÈS MONT-ROYAL 2,375 \$ pi car.

A BROSSARD, 5775 Tachereau, clinique 8800, carrosserie, climatiseur.

A LOUER Magasin dans centre d'achats, bien situé.

A VERDUN, 515 Wellington, environ 1750 ft. 727-1113 ou 388-2383.

COIN Victoria et Churchill à Greenfield Park, magasins et bureaux.

EDIFICE PRESTIGIEUX Style Européen, 5283-5282 Avenue Du Parc.

GRAND magasin 25x50, rue Masson coin 10e av. 259-4887.

GREENFIELD PARK, 104 et 108 boul. Churchill, 671-6550, 649-4269.

MAGASIN à louer et éclairer, 1285 Labelle, 268-8773.

MAGASIN 45x40, chaufferie, vitrine, coin 8e, idéal snack-bar. 325-5502.

MAGASIN 6516 Papineau près Beaubien, 12x50, chaufferie, 5360 par mois.

MTL-NORD, local 3000 car 6135 est, Henri-Bourassa 322-8221.

OPPORTUNITÉ commerce au détail, emplacements stratégiques.

PETIT LOCAL chaufferie, central, libre 1530, 1830 St-Christophe.

PLAZA ST-HUBERT 1300 pi car, facade 12.5 pi.

POINTE-STE-CHARLES, magasin, libre pour dépanneur, détail, restaurant, etc.

SOUS-LOCAUTION, face Centre 2000, boul. St-Martin, Chomedey.

ST-DENIS 3938, 2 locaux pour magasin 800+chauffeur et 2 locaux pour bureau 800+chauffeur.

ST-MICHEL 9263, 15x48 dans centre d'achats, 725-4900, 322-0706.

STE-CATHERINE PRÈS PEELE 2000 pi car, PRES CRÉSENT 2000 pi car.

STE-CATHERINE EST, 3939, app. 650 car, avec sous-sol, 4250 par mois, 844-2861.

VERDUN 4145 av. Verdun, 1250 pi car, sous-sol, chaufferie électrique.

VILLE EMARD idéal pour commerce, 1250 pi car, et entrépoint au sous-sol.

391 Salles, studios, ateliers VEHICULE Art offre à louer son espace de 5000 car.

403 Personnel HEBBERGERAIS femme homme dans le besoin de moins de 21 ans.

404 Agence matrimoniale AGENCE JACQUELLE sollicite hommes et femmes disponibles.

406 Remerciements MERCI au St-Esprit, à Mère Marie-Rose pour l'aveu obtenu.

411 Voyage, transport CHERCHE occasion pour l'Ouest-Canadien, 844-0226.

427 Divers BOUTIQUE Indépendance, 8391 St-Denis, Montréal.

501 Ameublement AMEUBLEMENT NEUF 3 pièces modernes, TOUT NEUF 3 pièces complètes.

AMEUBLEMENT COMPLET, style contemporain, 3 pièces complètes.

AMEUBLEMENT complet, style colonial Vieux, avenue Séchelle, poêle réfrigérateur.

AU LOYER DU CHÔMEUR, vente, achat, meubles, vêtements, tout ou partie.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER VERSEAU Vous auriez tort de vous croiser les bras alors que vous devriez tout au contraire préparer des plans assez audacieux.

501 Ameublement

AVIS AUX CONSOMMATEURS Achetés vos meubles de manufacture à prix de gros.

COMPLET ameublement, set de chambre, bureau, miroir, chiffonnier.

FABRICATION artisanale d'articles de menuiserie.

MEUBLES DE MANUFACTURE Style futuriste, moderne, canotier et cricoteau.

507 Animaux (1) 20 UNITÉS de cages, (1) 24 unités de cages de perche.

A VENDRE 3 chiens Husky Sibériens, plus affaiblé et frainé, 500 \$, mélanger barbis, 514-7414.

A VENDRE 2 caniches mâles, entraisés, 2225 chaudière, 1-460-7260.

ADORABLES chiots, Berger allemand, 21 décembre, servies, 325, 322-1233.

ATTENTION renseignements dans tous les domaines du chien sauf la médecine.

BERGER anglais, 1 an, habitué avec enfants, 585, 633-8550.

BERGER Allemand, 4 mois, ligne des meilleurs reproducteurs.

BERGERS Chiots belges, 7 semaines, 50 \$ chacun, 334-6111.

BERGERS ALLEMANS 3 mois, entraisés, 510, 627-8595.

BOUVIERS DES FLANDRES 418-873-4638 BOXER mâle, 1 1/2 an, père champion.

BULLMASTIFFS chiots entraisés, 17 et 20 semaines, 785-2400.

CENTRE DE COORDINATION CANINE 90% des problèmes de comportement.

CHATONS Persans entraisés, mâle pour accouplement, 472-3041.

CHATONS Persans, couleurs variées, 11 \$ et 12 \$, 387-8891.

CHATONS Siames, plus roses, servies, 225-9994.

CHATONS Siames, bleu argent et seal point, pedigree, 3125, 325-2242.

CHATONS, plusieurs races, 5 \$ et plus, chatons assortis 625-2301.

HIMALAYENS ADULTES, BON PRIX, 848-9702.

IRISH Setter femelle 10 mois, pure race, non entraisée, 1100, 847-8453.

JEUNE Levrier Afghan pure race, 500 \$, 387-6277.

LHASSA APSOS chiots pure race, né le 10 octobre, adulte supérieure, 275-9994.

MALE Himalayen Blue Point pour accouplement, 495-2818.

MALE Siames pour accouplement, pure race, 550, 523-8758.

MASTIFF chiots, chien de garde, 658-0228.

PERROQUET d'Amazon, bébé, 400 \$, 2 cocktails de 2 mois, 845, 387-4191.

PERSANS entraisés, mâles, femelles, 100 \$, 527-9373.

REINEUVÉ mâle entraisé, 75 \$, 477-1009.

STE-CATHERINE PRÈS PEELE 2000 pi car, PRES CRÉSENT 2000 pi car.

STE-CATHERINE EST, 3939, app. 650 car, avec sous-sol, 4250 par mois, 844-2861.

VERDUN 4145 av. Verdun, 1250 pi car, sous-sol, chaufferie électrique.

VILLE EMARD idéal pour commerce, 1250 pi car, et entrépoint au sous-sol.

391 Salles, studios, ateliers VEHICULE Art offre à louer son espace de 5000 car.

403 Personnel HEBBERGERAIS femme homme dans le besoin de moins de 21 ans.

404 Agence matrimoniale AGENCE JACQUELLE sollicite hommes et femmes disponibles.

406 Remerciements MERCI au St-Esprit, à Mère Marie-Rose pour l'aveu obtenu.

511 Instruments de musique

Vente Pianos Wagner PRIX EXTRAORDINAIRE GARANTIE 12 ANS

5 ORGUES de \$1000 à \$4000 plus les accessoires.

LIQUIDATION Sony, Toshiba, Hitachi, etc. neufs, 932-6418.

A DOMICILE, estimation gratuite sur réparations tv couleur, travail garanti.

B.G.W. pré-emploi 103 et 5000, 1500, 3000, 3500, 4000, 4500, 5000, 5500, 6000, 6500, 7000, 7500, 8000, 8500, 9000, 9500, 10000.

HAUT-PARLEURS Fourfx, pré-amp, 1000, 1500, 2000, 2500, 3000, 3500, 4000, 4500, 5000, 5500, 6000, 6500, 7000, 7500, 8000, 8500, 9000, 9500, 10000.

JEU vidéo, Intellivision de Mattel, 5 cassettes, 1 mois d'usage, comme neuf.

LIQUIDATION Sony, Toshiba, Hitachi, etc. neufs, 932-6418.

LIQUIDATION (Directement de l'entrepôt) Télécouleurs 14 pouces: \$275.

LE ROI DE LA RADIO (Entrepôt) 760 est, St-Zotique 495-1267

LIQUIDATION: Teac, B.G.W., JBL, S&S, etc.

MAGNETOPHONE cassettes à 200 \$, 400 \$, 600 \$, 800 \$, 1000 \$.

MAGNETOPHONE stéréos à 200 \$, 400 \$, 600 \$, 800 \$, 1000 \$.

REVOX A 77, plus bobines, 665-2258.

STEREO HI-FI, Marantz 225B, Technics 58000, platine SL2000.

SYSTEME de son 9 pièces modulable, 382-8200.

T.V. COULEUR PERFECT ETAT, 520, 540, 560, 580, 600, 620, 640, 660, 680, 700, 720, 740, 760, 780, 800, 820, 840, 860, 880, 900, 920, 940, 960, 980, 1000.

TABLE B&B et Olden 2200, avec couleur MMC 200L, 3 ans d'usage, 900 \$.

TV COULEUR Magnavox 20 po, en tres bonne condition.

519 Charbons, bois, huile Bois de chauffage poêle et foyer.

521 Articles de ménage LES PLUS PROPRES À 295 \$.

APPAREILS MENAGERS Mont Royal poêle et réfrigérateur.

ARMOIRE, vaisselier, 2 corps, bois, 40 ans, chaises, horloge, 1141-8222-1503.

ARTICLES ménagers à vendre, cause départ, 389-4223.

AUBAINE réfrigérateur, poêle, cuisinière, réfrigérateur, etc.

AUBAINE sets de salon, cuisine, chambre, plus du manufacturier.

AUBAINE: Cause départ 1 Salon et salle à manger.

BUREAU triple et miroir, table de bureau, etc.

CHAUFFE EAU automatique, 1000 \$, 400 \$, 600 \$, 800 \$, 1000 \$.

CHATEAUGUAY, matelas et sommiers, 1000 \$, 1200 \$, 1400 \$, 1600 \$, 1800 \$, 2000 \$.

CONTENU NEUF de 8 pièces: vaisselle Royal Doulton, etc.

ELECTROLUX modèle récent, cuisinière, réfrigérateur, etc.

ENSEMBLE chambre à coucher, 1000 \$, 1200 \$, 1400 \$, 1600 \$, 1800 \$, 2000 \$.

LAVE-VAISSELLE, encasturé, 2200 \$, 2400 \$, 2600 \$, 2800 \$, 3000 \$.

LAVEUSE 550 \$, secheuse 135 \$, 1000 \$, 1200 \$, 1400 \$, 1600 \$, 1800 \$, 2000 \$.

LAVEUSE secheuse usagées, aubaine, 350 \$, 400 \$, 450 \$, 500 \$, 550 \$, 600 \$, 650 \$, 700 \$, 750 \$, 800 \$, 850 \$, 900 \$, 950 \$, 1000 \$.

LIT D'EAU NATIONAL Meilleur choix et prix en ville.

LIT Queen, nouveau, 5200 \$, Int. 782-6400.

LITS D'EAU ILLIMITES A partir de \$49 au complet.

521 Articles de ménage

MOBIILIERS salon, style baroque italien, solé à dire provincial.

POELE G.E. Tallman, 4 foyers, 2 foyers, etc.

POELE G.E. Tallman, 4 foyers, 2 foyers, etc.

SALLE à diner ancienne 6 pièces, mobilier salon, etc.

SALLE à manger, cuisinier, 6 chaises, vaisselier, buffet, etc.

SALON style colonial presque neuf, très bon prix, 322-2975.

SET de cuisine, 6 chaises, set de chambre, aubaine, 273-7614.

SET de salon, cuisine, colonial américain, moelleux, etc.

SOFA et fauteuil modernes, 4000 \$, 4500 \$, 5000 \$, 5500 \$, 6000 \$, 6500 \$, 7000 \$, 7500 \$, 8000 \$, 8500 \$, 9000 \$, 9500 \$, 10000 \$.

TAPIS de laine, 110 verges, première qualité, etc.

VALENCIE avec plein Juv. Mobilier de cuisine, 721-0335.

531 Fourures AUBAINE vison, belle, large, etc.

AUBAINE MANUFACTURIER, GRAND CHOIX, 465-9533.

GRANDE VENTE, manteaux neufs, etc.

LOUTRE naturelle, presque neuve, 120 \$, 150 \$, 180 \$, 210 \$, 240 \$, 270 \$, 300 \$, 330 \$, 360 \$, 390 \$, 420 \$, 450 \$, 480 \$, 510 \$, 540 \$, 570 \$, 600 \$, 630 \$, 660 \$, 690 \$, 720 \$, 750 \$, 780 \$, 810 \$, 840 \$, 870 \$, 900 \$, 930 \$, 960 \$, 990 \$, 1000 \$.

MANTEAU de fourrure, etc.

MANTEAU vison, etc.

548 Antiquités - Oeuvres d'art - Artisanal

CAUSEUSE style victorien à vendre, prix \$350, appeler 468-5627.

COLLECTION privée, prix très raisonnables.

DENTELLES ANCIENNES, rideaux, etc.

DUMAS ANTOINE, livre art Cambouris, Rens., 238-1038.

ENCAN D'ANTIQUITES Samedi 30 janvier à 14h.m.

Fautails ou de mouton, ensemble de salle à diner.

EXPERT, réparation et restauration de lampes, etc.

JAGUAR 1959, 34 en excellente condition.

LEMEUX J.P., livre d'art, la petite poêle d'ivoire.

MASSON, HENRI, Aubanelle 14 x 16, superbe, 487-0859.

PARTICULIER vend armoires, etc.

PETITE commode Louis XV en bois, etc.

PORTES anciennes en pin à panneaux, etc.

REPARATION et restauration d'horloges, etc.

SUPERBE BUFFET Tablet Pyle, etc.

TAPIS oriental, Khatior, 9x12, etc.

VEUX ACHETER Horloges antiques, etc.

549 Photo - Cine CAMERA vidéo couleur Sony, etc.

CINE Tallard, Boilev, avec Zoom Berthel F2, 7.0 à 85 mm.

DEMANDE équipement photographique, etc.

COUVERTURES laine - draps, etc.

DISQUES, plusieurs milliers, 1950 à 1990.

ENCYCLOPÉDIES Familiales 2000 en 24 volumes.

EQUIPEMENT de bainoire: bidet, etc.

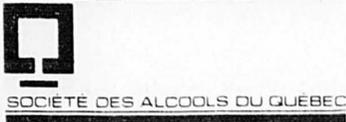
ETAGERES à palette, avec panneau de vitre, etc.

FAUTEUILS d'ivoire, etc.

FOURNAISIE à huile et gaz, etc.

LIQUIDATION: Papier peint et plus le rouleau simple.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS



appel d'offres

PROJET: PALETTES EN BOIS POUR MANUTENTION DOSSIER: SP-366

Des soumissions pour la fourniture de palettes en bois pour manutention seront reçues au plus tard à 11.00 heures (heure locale), le 12 février 1982 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8.30 heures à 17.00 heures et le vendredi de 8.30 heures à 12.30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 avenue de Lorimer
Montréal, QC
H2K 3V9

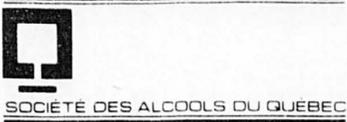
CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations pouvant réaliser l'entière fabrication au Québec, utilisant des matériaux québécois et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune, des soumissions reçues.



appel d'offres

PROJET: TRANSPORT DE CAISSES ET BARILS DE BOISSONS ALCOOLIQUES AUX ÉTABLISSEMENTS LICENCIÉS DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN DOSSIER: TR-82-01

Des soumissions pour la fourniture d'un service d'une durée de trois (3) années pour le transport de caisses et barils de boissons alcooliques (Bière importée, vins, cidres, spiritueux) en provenance d'une succursale entrepôt de la Société des alcools du Québec et destinées aux établissements licenciés du Montréal-Métropolitain seront reçues au plus tard à 15.00 heures (heure locale), le 25 février 1982 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8.30 heures à 17.00 heures et le vendredi de 8.30 heures à 12.30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 avenue de Lorimer
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec, étant détenteur d'un permis en règle de la Commission des transports du Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme garantie de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour une valeur de cinquante mille dollars (\$50,000.00), en monnaie légale du Canada, montant valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie, toute soumission reçue et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BACHENSKI-MATHIEU (Julienne) BÉCOTTE
(Marie-Louise)
BOWEN (Evelyn)
CASTILLOUX (Lillian)
CORBEIL (M. J. Honoré)
FAUTEUX (Geneviève)
FAUTEUX (Marie-Ange)
SARRAZIN (Noël)
FORTIER (Albert)
FREDETTE (Valentine)
GREGOIRE (Eva)
ST-AMANT (Ernest)
MARTIN (Adrien)
MOTARD (Lise)
PATENAUADE (Victor)
AUCLAIR (Simone)
PELOQUIN (Georges Jr.)
POTHIER (Joseph)
REID (Cécile)
SICARD (Mme Georgette)
VINET (Georges)

BACHENSKI-MATHIEU (Julienne)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 71 ans, est décédée Julienne Mathieu, épouse de feu William Bachenski. Elle laisse dans le deuil son frère Arthur; sa belle-sœur et son beau-frère; M. et Mme Charles Gervais (Simone) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **Ed. Darche et Fils Inc., 258, rue St-Charles, ouest à Longueuil**, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites samedi de 19h à 22 et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

BOWEN (Evelyn)
A l'hôpital à Ottawa le 28 janvier 1982 est décédée Mlle Evelyn Bowen, fille bien-aimée Mabil Gillon; tante de Joan McKissock et de Norman Gillon. La sépulture est exposée au dépôt.

D.A. Collins, 5610, rue Sherbrooke ouest à Montréal
Le service aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce lundi le 1er février à 9h et de là au crématorium Côte-des-Neiges. Heures des visites samedi et dimanche de 2h à 4h et de 7h à 9h.

CASTILLOUX (Lillian)
A l'Hôtel Général, le 28 janvier 1982 à l'âge de 78 ans, est décédée Lillian Page, épouse de feu Alci de Castilhoux, mère de Mike, sœur de Vi et Mabel. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J.A. Guilbault Inc., 5559, boul. St-Michel**, pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 2h à 5h et de 7h à 10h. Exposée samedi à 2h.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean-XIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier. D.H.

REMERCIEMENTS

BÉCOTTE (Marie-Louise)
A Montréal, le 27 janvier 1982 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Marie-Louise Bécotte, épouse de feu Elphège Bécotte. Elle laisse dans le deuil ses enfants Rose-Yvonne, épouse de feu Conrad Lavigne; Emilien, époux de Thérèse Tousignant; Germaine, Christine, épouse de Fernand Carignan; Jean-Paul, époux de Cécile Châteaufort; Gisèle, épouse de Henri-Paul Brunelle; Hervé, époux de Madeleine Nadeau et Gilbert, époux de Rachel Toutant; son frère Ludger; ses belles-sœurs Amanda, Laudis; Jeannette ainsi que plusieurs petits-enfants, parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Beauport, ouest à Lacordaire**, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOWEN (Evelyn)
A l'hôpital à Ottawa le 28 janvier 1982 est décédée Mlle Evelyn Bowen, fille bien-aimée Mabil Gillon; tante de Joan McKissock et de Norman Gillon. La sépulture est exposée au dépôt.

D.A. Collins, 5610, rue Sherbrooke ouest à Montréal
Le service aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce lundi le 1er février à 9h et de là au crématorium Côte-des-Neiges. Heures des visites samedi et dimanche de 2h à 4h et de 7h à 9h.

CASTILLOUX (Lillian)
A l'Hôtel Général, le 28 janvier 1982 à l'âge de 78 ans, est décédée Lillian Page, épouse de feu Alci de Castilhoux, mère de Mike, sœur de Vi et Mabel. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **J.A. Guilbault Inc., 5559, boul. St-Michel**, pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 2h à 5h et de 7h à 10h. Exposée samedi à 2h.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean-XIII pour faveur obtenue, avec promesse de publier. D.H.

CORBEIL (M. J. Honoré)
A Montréal, le 27 janvier 1982 est décédé M. J. Honoré Corbeil, époux de Mariette M. Coutu, professeur à sa retraite. Il laisse un fils Jean-Guy (professeur), ses frères René Corbeil, époux de Carmélita; ses beaux-frères, sur Albert Coutu, époux de Gertrude Tessier, Dr Lucien L. Coutu, époux de Denise Lauzon, ses belles-sœurs, Mlle Dorila Coutu; Aline Coutu et Cécile Coutu et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire **L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église à 10h.45** pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Douleurs où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FAUTEUX (Geneviève)
A Montréal le 28 janvier 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Fauteux; née Geneviève Beausoleil; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, Colette, Hélène, Rachel, Robert, Céline, Anne-Maire, Armand, Ernest, ainsi que leurs époux et épouses, une sœur Blanche, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est**, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FORTIER (Albert)
A Verdun, le 27 janvier 1982 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Fortier, époux de feu Dora Laplante; père de Pierre, époux de Pauline Moreau, André, Pauline, épouse de Terry Bradbury; Diane, épouse de Louis Paquette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons **L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, Verdun**, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Douleurs, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

FREDETTE (Valentine)
A l'Hôtel Charles-Lemoyne le 27 janvier 1982 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Ernest Fredette, née Valentine St-Jacques. Elle laisse un fils André ainsi que son épouse Elda Monaco et 2 petits-enfants Gabrielle et Marc-Alexandre. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée 4780, rue de Salaberry** pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges, où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h p.m.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Eva)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 janvier 1982, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Léandre Grégoire, née Eva Janelle; demeurant autrefois à Napierville. Elle laisse ses enfants: Gabriel, époux de Gertrude Hébert, Mme Léonce Bourdeau (Gaétane), Florian, époux de Noëlla Deslauriers, Réal, époux de Thérèse Bisillon, Yves, époux de Rita McGrill, Ariste, époux de Claire Gagné, Mme Michel Derome (Marielle), Réjean, époux de Monique Demers, Ghislain, époux de Marie-Berthe Gauthier, Dr André Grégoire, époux de Lorraine Brunelle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons **René Fortin 435, rue St-Jacques Napierville**, pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Adrien)
A Montréal, le 28 janvier 1982 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Adrien Martin, époux bien-aimé de Jeanne Leduc; outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 enfants: Hugette (Mme Gilles Brisebois), Yvan (époux de Jocelyne Ménard); lui survivent aussi 3 sœurs: Mme Eglantine Martin, Mme Georgiana Bernier et Juliette (Mme Antonio Thauvette), ainsi que 2 petits-enfants: Catherine et Maxime, plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant à 11h a.m. en la chapelle des salons **Alfred Dallaire Inc. 6201, rue Laurendeau, coin Jolicoeur** et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h p.m.

MOTARD (Lise)
A Montréal le 27 janvier 1982 est décédée Mme Emile Motard, née Lise Champagne. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons **T. Sansregret Ltée 4780, rue de Salaberry** pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-anges, où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h p.m.

PATENAUADE (Victor)
A Rivière-des-Prairies le 28 janvier 1982 à l'âge de 69 ans est décédé M. Victor Patenaude, époux de feu Laure Poulin. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Giroux & Fils Inc., 11130 boul. Pie-IX, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.**

PATENAUADE (Victor)
A Rivière-des-Prairies le 28 janvier 1982 à l'âge de 69 ans est décédé M. Victor Patenaude, époux de feu Laure Poulin. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi

UNE DEMANDE EN SÉPARATION Ses arguments jugés futiles, il est débouté en Cour supérieure

Les outrages, excès ou sévices subis par un homme ou son épouse peuvent, à l'occasion, justifier un jugement en séparation de corps et de biens.

Mais faut-il encore que ces griefs revêtent un caractère de sérieux et même de cruauté réelle pour qu'un juge puisse en venir à une telle décision.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce que vient de rappeler le juge John R. Hannan, de la Cour supérieure, en refusant à un serveur dans un grand restaurant du boulevard Décarie la séparation qu'il réclamait de la fille de table du même établissement qu'il avait épousée dix-huit mois plus tôt.

Ullah avait 27 ans, Marguerite 44, lorsqu'ils étaient allés unir leur existence un peu furtivement devant le juge adjoint de la petite ville de Wharton, en Pennsylvanie, le 23 avril 1980. Six mois plus tôt, ils avaient décidé de cohabiter dans l'appartement de la quadragénaire, rue Mountain Sights, et, pendant cet essai, tout avait marché sur des roulettes.

Par la suite, cependant, Madame se mit à dire des noms à son nouveau mari, en le qualifiant notamment de bébé, d'immature et même de «pas bon». Mal indisposé par ces injures multiquotidiennes, il lui refusa net, évidemment, lorsqu'elle se mit à le presser d'acheter pour la maison des accessoires aussi coûteux qu'un ventilateur pour la cuisine, une laveuse à vaisselle pour la même pièce, et une T.V. couleur pour le vivoir. Ne gagnant que \$145 au restaurant et devant payer un loyer mensuel de \$307, il refusa tout, et d'autant plus qu'en outre de lui faire des scènes de jalousie à son travail, sa compagne l'empêchait de dormir, la nuit, à cause de... certaines exigences.

Il quitta donc lui-même le logis de Snowdon, et, peu après, entama la procédure de séparation que la femme n'a incidemment pas contestée. En fait, elle ne s'est jamais présentée en cour pour dire si tout cela était vrai ou faux, réel ou hautement exagéré.

Mais le juge Hannan vient de décider que même sans sa version, il n'y a pas de quoi accorder une séparation.

«Les discussions de caractère monétaire, dans un ménage, fait-il remarquer, constituent peut-être ce qu'il y a de plus corrosif pour un mariage.» Mais les réclamations d'une femme, pour obtenir des appareils domestiques aussi courants que ceux que voulait la pétulante Margot, ne sont pas exagérées au point de devenir un cas de séparation. Il en est de même pour les qualificatifs plus ou moins «doux» qu'elle pouvait adresser à celui qu'elle avait apparemment mal connu pendant la période d'essai.

Puisant dans la jurisprudence, évidemment abondante sur le sujet, le magistrat rappelle qu'en droit le simple manque d'affection ne peut être cause de séparation. Il doit y avoir mépris soutenu et délibéré du conjoint, au point de devenir une atteinte à sa liberté, à sa santé ou à son droit à une vie normale.

Les excès ou sévices doivent pour leur part avoir un caractère de cruauté, et on doit prouver que la vie du conjoint est sérieusement menacée, soit physiquement, soit moralement ou socialement.

Ullah avait peut-être raison de se sentir diminué, lorsque son ex-Marguerite le traitait de «pas bon», et de trouver exagérée sa requête pour un «24 pouces» dans le salon, mais elle va lui rester liée de corps comme de biens, même si, dans les circonstances où ils se retrouvent, cela peut constituer un lien aussi flou que distant.

Regalado: sa requête en habeas corpus portée en Cour d'appel

La décision du juge Marcel Belleville, de la Cour supérieure, de refuser un habeas corpus au journaliste salvadorien Victor Regalado, décision non motivée par écrit, était portée en appel hier devant le juge George

JEAN-PAUL SOULIE

H. Montgomery. Se disant très conscient de la gravité de l'affaire — il s'agit d'un droit humain fondamental dans le droit canadien — le juge Montgomery a pris l'affaire en délibéré, en précisant bien qu'il entendait rendre sa décision dans un délai très bref, ce qui pourrait signifier un ordre de remise en liberté de Regalado.

Victor Regalado est incarcéré à Parthenais depuis qu'il a tenté de rentrer au pays le 7 janvier de cette année. Arrêté par les Américains, il était transféré au Canada à la suite de diverses pressions d'avocats de Toronto et de Montréal. C'est à la suite de l'émission d'une «attestation», signée par deux ministres (Lloyd Axworthy et Robert

Kaplan), que Victor Regalado était déclaré personne dangereuse, capable de tenter de «renverser un gouvernement par la force».

Selon l'avocat de Regalado, Me Giuseppe Sciortino, la décision d'assimiler le fait de travailler au renversement d'un gouvernement étranger et le danger représenté pour le public canadien est arbitraire. C'est d'ailleurs un arbitre, fonctionnaire canadien, qui est chargé tous les huit jours de réviser

la première décision rendue par un premier arbitre. Ces décisions successives ont d'ailleurs été à la base d'une première escarmouche entre les deux avocats du ministère de la justice, Me Lemyre et Me Ouellet et Me Sciortino: la requête des défendeurs était-elle présentable devant le juge Montgomery, de la Cour d'appel, alors qu'elle présentait des éléments nouveaux, dans le dossier, — ce qui aurait pu avoir pour effet de renvoyer l'affaire devant

un juge de la Cour supérieure?

Le juge Montgomery doit donc déterminer si la décision de garder Regalado derrière les barreaux est illégale, arbitraire, ou raisonnable.

Regalado demande le statut de réfugié politique au Canada. Ses avocats font valoir les dangers qu'il court s'il est extradé et retourné dans son pays: il a déjà été arrêté, la voiture d'où il venait à peine de descendre a été mitraillée, et deux de ses collègues journalistes travaillant avec

lui à une émission de radio sur les ondes de la station de l'Église en 1979 ont «disparu».

Le document secret sur lequel est basée l'incarcération de Regalado est signé par les ministres Kaplan et Axworthy, comme le stipule la loi sur l'Immigration du Canada, mais les faits sur lesquels cette «attestation» est basée, fournis par la GRC ou d'autres sources de renseignements, sont tenus secrets et n'ont jamais été communiqués à Regalado et à ses avocats.

La GRC admet avoir reçu des offres du tueur Olson

OTTAWA (PC) — La GRC a admis, hier, que le tueur d'adolescents de la Colombie-Britannique, Clifford Olson, avait très vaguement offert l'automne dernier de fournir aux enquêteurs des renseignements concernant 10 meurtres — en plus des onze pour lesquels il a déjà été accusé — en échange d'argent comptant et d'une immunité judiciaire.

M. Don Wilson, commissaire adjoint de la division de la Colombie-Britannique de la GRC, a toutefois qualifié de non entièrement fondée une nouvelle lancée sur les ondes d'une station de télévision de Vancouver selon laquelle Olson aurait clairement offert de tels renseignements additionnels.

«Aucun marché n'a été proposé ou accepté de façon concrète de part et d'autre», d'affirmer l'inspecteur Wilson, au cours d'une interview télé-

phonique depuis Vancouver.

British Columbia Television annonçait sur les ondes, mercredi, qu'Olson avait offert des renseignements sur 10 victimes additionnelles de meurtre en retour d'une somme d'argent indéterminée et l'assurance qu'il bénéficierait d'une immunité contre des poursuites judiciaires. BCTV disait tenir ces renseignements de sources provenant tant du gouvernement de la C.-B. que de la GRC elle-même.

M. Wilson a dit que cette supposée offre n'avait jamais été prise au sérieux et que, par conséquent, on ne lui avait jamais donné suite.

Le commissaire adjoint Wilson a cependant affirmé que la police poursuivait ses discussions avec Olson et que ce dernier «a, d'une façon très vague et mal définie, laissé entendre qu'il pourrait faire d'autres révélations».

Wilson a d'ailleurs confirmé que certaines facettes des activités passées d'Olson font encore l'objet d'une enquête approfondie de la police et que «s'il a une offre à formuler, nous sommes disposés à y donner suite».

«Ce que nous nous efforçons d'accomplir, c'est d'aller au fond de l'affaire.»

Les autorités policières ont accepté, l'été dernier, de constituer un fonds de fiduciaire de \$100,000 au nom du fils, âgé de six mois, de Clifford Olson, en échange de renseignements concernant 10 des 11 meurtres dont il avait avoué être l'auteur. Il ne reste plus que \$10,000 dans ce fonds.

GAGE DE SUCCES

avec une annonce encadrée
SOUS LA RUBRIQUE
carrières
ET PROFESSIONS
dans
la presse
COMPOSEZ: 285-7320



Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- plus de 20 produits fort utiles (format nature)
- plusieurs livrets de recettes et de conseils aux ménagères.
- Le cadeau «Vive les Mariés» est une gracieuseté de LA PRESSE en collaboration avec les magasins PRO-VIGO participants et The Gazette.

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

Règlements:

- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
- Une personne ne peut recevoir qu'un seul emballage.
- Seuls les nouveaux mariés, habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal ou la livraison de La Presse est assurée par porteurs, peuvent profiter de cette offre.

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité

La Presse, ltée «Vive les mariés»
Case postale 960 Montréal, Québec H3C 2W3

(Veuillez écrire en lettres majuscules)

Nom de la fiancée: _____

Nom du fiancé: _____

Adresse actuelle de la fiancée: _____

Ville ou village: _____ Province: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____

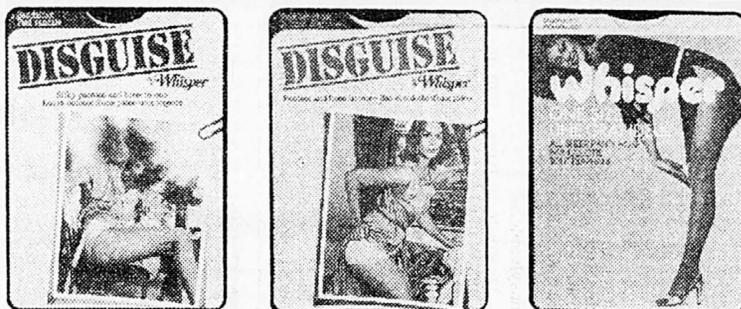
Date du mariage: _____

Cochez si vous êtes: Fiancée Mere Parent(e) Amie

Votre nom: _____

Votre adresse: _____

Ville ou village: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____



A rabais bas-culottes Whisper

MODÈLE 6960 — bas et culotte en un, jambes de tricot uni 20 deniers, pointes renforcées. Culotte-jambes: beige-cannelle, taupe-taupe, érable-érable. Tailles: petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton 2.29
1.95 ch. 6 pour 11.38

MODÈLE 6955 — bas et culotte en un, culotte soyeuse, jambes de tricot uni 20 deniers, pieds sandale, fourche de coton. Culotte-jambes: beige-cannelle, taupe-taupe, beige-beige, beige-érable, ton os-ton os. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.
Prix courant Eaton 2.79
2.37 ch. 6 pour 13.90

MODÈLE 6300 — bas-culotte tout diaphane, culotte de filet, jambes de tricot uni, pieds sandale. Couleurs: beige doux, cannelles, gris, ton os. Taille unique.
Prix courant Eaton 1.49
1.27 ch. 6 pour 7.38

MODÈLE 6900 — bas-culotte tout diaphane, culotte de filet, pointes renforcées. Épices, cannelles, taupe, gris. Taille unique.
Prix courant Eaton 1.49
1.27 ch. 6 pour 7.38

MODÈLE 6940 — culotte et bas en un, jambes de tricot uni 20 deniers, pieds sandale, fourche de coton. Culotte-jambes: beige-épices, beige-beige doux, beige-cannelle, taupe-taupe. Tailles: petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton 2.29
1.95 ch. 6 pour 11.38

MODÈLE 6905 — culotte et bas en un, culotte soyeuse, jambes de tricot uni 20 deniers, pointes renforcées, fourche de coton. Culotte-jambes: gris-fumée, beige-beige, taupe-taupe, beige-cannelle. Tailles: petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton 2.79
2.37 ch. 6 pour 13.90

MODÈLE 6805 — bas-culotte à culotte de soutien, jambes en filet 20 deniers, pointes renforcées, fourche de coton. Beige doux, épices, taupe, érable. Tailles: petite, moyenne, élancée, très élancée.
Prix courant Eaton 2.79
2.37 ch. 6 pour 13.90

MODÈLE 6855 — bas-culotte à culotte de soutien, jambes en filet 20 deniers, pieds sandale, fourche de coton. Cannelle, taupe, beige doux. Tailles: petite, moyenne, élancée, très élancée.
Prix courant Eaton 2.79
2.37 ch. 6 pour 13.90

MODÈLE 6790 — bas-culotte pour tailles fortes, culotte renforcée, pieds sandale, très large panneau derrière. Érables, taupe, beige doux, gris. Tailles fortes: mini, maxi. (Centre-ville seulement).
Prix courant Eaton 2.49
2.11 ch. 6 pour 12.38

MODÈLE 6497 — bas-culotte pour tailles fortes, culotte et pointes renforcées, très large panneau derrière. Taupe, cannelles, beige doux. Tailles fortes: mini, maxi. (Centre-ville seulement).
Prix courant Eaton 2.49
2.11 ch. 6 pour 12.38

MODÈLE 6471 — bas-culotte tout diaphane à pointes renforcées et panneau derrière. Fusain, beige doux, cannelles, épices. Tailles: petite, moyenne, élancée, très élancée. (Centre-ville et Ottawa seulement).
Prix courant Eaton 2.29
1.95 ch. 6 pour 11.38

Eaton Centre-ville, niveau du métro, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, St-Bruno, Belloil, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy, Galerie de la Capitale, sauf indications contraires. Rayon 201. Venez ou téléphonez 842-9211

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison. Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.

N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

EATON